

"Je dis aux Canadiens français, et je sais que j'énonce l'opinion de bien des Canadiens anglais: Occupez hardiment et de façon constructive la place à laquelle vous avez droit dans le pays. Il nous faut une forte société canadienne-française comme il nous faut un gouvernement québécois qui soit fort. Stimulez les autres provinces et le groupe canadien anglais par votre énergie, votre compétence et votre imagination. La vigueur qu'apporte le Québec à son plaidoyer pour le Canada français est saine et prometteuse. Il faut la préférer de beaucoup à l'attitude protectrice et introspective qui caractérisait cette partie du Canada lorsqu'elle manquait d'assurance. Plus le Québec sera fort, plus le Canada sera fort."

Mitchell SHARP.

LES AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

2,000 acres de terrain placés sous option à Contrecoeur?

Le ministère de l'Industrie et du Commerce aurait pris la semaine dernière une option sur 2,000 acres de terrain dans la région de Contrecoeur. La transaction a été effectuée par un intermédiaire, en vue, semble-t-il, de la construction du futur complexe sidérurgique.

Selon le directeur général de la Société générale de financement, M. Gérard Filion, il existe actuellement une présomption en faveur du choix de Bécancour où la SGF a déjà acquis des terrains pour la construction de l'aciérie. Toutefois, il apparaît que les partisans de Contrecoeur ont gagné du terrain depuis quelques semaines au point d'inciter le ministère de l'Industrie et du Commerce à prendre cette option au cas où le choix de Contrecoeur serait finalement accepté.

Un problème complexe

C'est pour satisfaire aux exigences d'une décentralisation industrielle mise de l'avant par les autorités provinciales que Bécancour a d'abord été choisi. Le coût peu élevé des terrains à cet endroit et la nécessité de redonner vie à une région qui ne pouvait plus vivre de l'agriculture semblent avoir été des facteurs déterminants dans ce premier choix. Toutefois, Bécancour est beaucoup plus éloigné de la métropole que Contrecoeur de sorte que ce choix exigera des coûts de transport plus élevés vers le principal centre de consommation de l'acier qu'est Montréal. Les partisans de Bécancour sont cependant d'avis qu'en établissant l'aciérie à cet endroit, on développera un grand centre industriel où se multiplieront les industries secondaires, de sorte qu'il est essentiel de s'en tenir à ce choix

si on veut réellement faire oeuvre de décentralisation industrielle.

Cette opinion n'est cependant pas partagée par les milieux d'affaires qui estiment que l'industrie secondaire se développe surtout à proximité des sources de main-d'oeuvre, notamment les industries qui requièrent une main-d'oeuvre spécialisée. En établissant l'aciérie à Bécancour, on risquerait donc de ne pas obtenir le résultat désiré tout en augmentant les frais de transport. On attache à ce facteur une très grande importance du fait que la future aciérie québécoise sera en concurrence avec les autres producteurs qui sont déjà solidement établis sur le marché québécois. Ce point de vue serait d'ailleurs partagé par certains membres du cabinet provincial qui s'efforcent actuellement d'orienter le choix de la SGF vers Contrecoeur.

Une solution

On peut comprendre que la direction de la SGF tient à Bécancour parce que celle-ci détient déjà des terrains à cet endroit qui lui ont coûté quelques milliers de dollars. Il n'est pas impossible toutefois que des démarches soient conduites par des représentants du gouvernement provincial pour obtenir que les terrains de Bécancour servent à d'autres fins industrielles que celles de l'aciérie. Certains sont d'avis qu'il serait peut-être possible d'obtenir que le

groupe Hawker-Siddeley, qui projette la construction d'une usine à Burlington, Ontario, pour la fabrication d'autobus, s'établisse finalement à Bécancour. Cette puissante société a annoncé ces jours derniers qu'elle fabriquerait ici au pays, sous licence, des véhicules anglais qui remplaceraient les autobus de marque Brillcar utilisés sur les routes et dans les villes canadiennes. Les autobus de marque Brillcar sont actuellement fabriqués par Canadian Car and Foundry, une filiale du groupe Hawker-Siddeley.

Un tel développement industriel dégagerait la SGF des obligations contractées envers Bécancour et permettrait l'établissement de l'aciérie à Contrecoeur.

Un dernier rapport

M. Filion a mentionné la semaine dernière qu'un nouveau rapport sur la rentabilité de l'aciérie serait préparé en tenant compte de la conjoncture actuelle et de l'évolution probable du marché au cours des prochaines années. Il est donc permis de croire que le choix de l'emplacement ne sera pas fait définitivement avant l'étude de ce nouveau rapport qui contiendra certainement des éléments nouveaux parce que le marché de l'acier et surtout les techniques de fabrication connaissent actuellement une profonde évolution.

Les chutes Hamilton seraient-elles à vendre?

par Claude BEAUCHAMP

L'affaire des chutes Hamilton est revenue à l'actualité la semaine dernière alors que le premier ministre de Terre-Neuve, M. Joey Smallwood, a porté de violentes attaques contre le gouvernement de la province de Québec, l'accusant d'être responsable de la rupture des négociations au début de l'été dernier. Le bouillant politicien a laissé entendre que Québec avait définitivement fermé la porte à toutes ententes possibles entre l'Hydro-Québec et British Newfoundland Corporation pour l'achat et le transport de l'énergie qui serait produite aux chutes Hamilton. M. Smallwood a précisé que la mésentente ne portait pas exclusivement sur une question de prix mais sur les exigences du Québec qui veut le développement des chutes par une entreprise d'Etat, non par une entreprise privée comme le désire actuellement le gouvernement de Terre-Neuve.

M. Smallwood qui revenait d'un voyage à New York où il a rencontré les experts anglais qui ont étudié la possibilité de transporter l'énergie produite aux chutes Hamilton par câbles sous-marins vers les Maritimes et les États-Unis, a indiqué que le projet était économiquement possible et qu'il serait entrepris, même si la direction de British Newfoundland Corporation refuse de l'accepter.

Réplique du gouvernement québécois

Le gouvernement de la province de Québec n'a pas été long à répondre aux accusations portées par M. Smallwood. Ce dernier avait affirmé que Québec exigeait que 5,000 ouvriers québécois aillent travailler au développement des chutes Hamilton. M. Lesage a qualifié ce chiffre de fantaisiste en ajoutant qu'il avait tout simplement été question, comme cela se passe ordinairement dans tous les contrats d'entreprise, de faire participer la main-d'oeuvre québécoise à un travail auquel participait la province. M. Lesage a également accolé l'épithète de fantaisiste à l'affirmation de M. Smallwood à l'effet que Québec aurait exigé que tous les matériaux et le matériel soient achetés dans la province de Québec, en confessant que le Québec était loin de produire tous les matériaux et tout l'équipement nécessaire au harnachement des chutes Hamilton.

M. Lesage a, par ailleurs, nié que Québec ait exigé que Terre-Neuve nationalise les chutes Hamilton. Selon le premier ministre du Québec, le fond du litige réside dans une question de prix, prix que paiera l'Hydro-Québec pour acheter l'énergie produite aux chutes Hamilton, et ce n'est qu'à ce sujet qu'est intervenue, au cours des négociations, la question de la nationalisation. La province aurait alors fait valoir le point de vue que la nationalisation des chutes abaisserait le coût de production de l'électricité en évitant le paiement de l'impôt qu'une société privée doit verser au gouvernement fédéral.

D'autre part, M. Lesage a avoué que les négociations avec Brinco n'avaient pas repris depuis le 8 juillet dernier — mais que tous les ponts n'étaient pas coupés — et qu'au cours des négociations il avait été effectivement question de la frontière entre le Labrador et le Québec.

Question politique et économique

Somme toute, ces déclarations récentes des chefs des deux gouvernements n'ont guère jeté de lumière sur le projet de développement des chutes Hamilton. Elles n'ont fait qu'accentuer la teinte politique de ce problème économique, si bien qu'on est forcé de se demander si le fond du problème est politique ou économique. Selon M. Lesage, c'est un problème économique, une question de prix. N'empêche que Québec veut profiter de l'occasion pour régler le problème de frontière. Il est possible qu'en pratique les deux questions soient intimement liées, car le bassin de la rivière Hamilton comprend peut-être des rivières situées dans le territoire que réclame Québec. Si cela est, qu'attend-on pour le dire? Ce serait mieux renseigner le public que de chanter, d'une part, que Terre-Neuve peut réaliser son projet en passant plutôt par les Maritimes — ce qu'on a pas encore démontré — et, d'autre part, que l'Hydro-Québec accélère ses études des rivières de la Baie James et de la Côte Nord. De toute façon, personne ne songerait à obliger ou Terre-Neuve ou Québec à compléter un marché qui ne soit rentable pour l'un et l'autre. Si, véritablement, le fond du litige est une question de prix, qu'on cesse d'en faire, de part ou d'autre, une question politique et qu'on reprenne les négociations. C'est encore la meilleure façon d'en arriver à une entente ou de constater que le projet ne pourra pas satisfaire les parties.

Et dire que dans tout cela, c'est la Brinco qui a les droits exclusifs de développer les chutes Hamilton. M. Smallwood prétendrait-il défendre l'entreprise privée — comme il se vante lui-même de le faire — en lui enlevant les droits qu'il a lui-même concédés comme chef de gouvernement? Il ne reste qu'à attendre les commentaires de la direction de Brinco, s'il reste encore quelque chose à dire.

L'industrie du papier continue son essor dans la province

E. B. Eddy entreprendra un vaste programme d'investissements dans ses usines de Hull

La compagnie de pâte et papier E.B. Eddy annonce la mise en oeuvre d'un vaste programme d'expansion. Ce programme d'expansion s'adresse particulièrement à leurs usines situées à Hull.

Les travaux de l'ordre de \$10 millions, dont la première phase

se a déjà été entreprise, comprennent la construction d'un immense bâtiment qui servira à la transformation des produits bruts. Cet agrandissement à l'usine actuelle aura trois étages, s'étendra sur une longueur de 440 pieds et aura une largeur de 150 pieds. On prévoit égale-

ment, dans ce complexe l'installation d'une nouvelle machine à papier.

Il s'agit d'un équipement moderne susceptible d'augmenter la productivité de l'entreprise dans une large mesure. Le programme d'expansion sera complété au cours de l'année 1965.

En commentant cette nouvelle, le premier ministre, M. Lesage, a tenu à souligner qu'il s'agissait là d'un autre exemple de coopération entre le gouvernement provincial, une municipalité et une entreprise. Le premier ministre a aussi fait allusion à la déclaration qu'il faisait lors de son discours à Montréal, le 22 novembre dernier à l'occasion du dîner-bénéfice du Québec. M. Lesage avait alors fait observer que le climat économique dans la province à l'heure actuelle était exceptionnellement favorable au développement industriel. Puis, il avait ajouté à la même occasion, que lui-même et quelques-uns de ses collègues étaient en pourparlers avec certains dirigeants de l'industrie de la pâte, du papier et du carton et qu'il avait confiance qu'on arriverait à des ententes dans un avenir prochain en vue de l'expansion de cette industrie.

Dominion Rubber construira une usine de \$10,000,000 à St-Jean

Dominion Rubber Co., Ltd. entreprendra, dès le début de mars prochain, la construction d'une usine de fabrication de pneus à St-Jean-D'Iberville à quelque trente milles de la métropole.

La compagnie a déjà acquis un terrain de 129 acres au nord-ouest de St-Jean près des établissements des Textiles Richelieu. Les ingénieurs de la compagnie ont complété la semaine dernière les négociations relatives aux services nécessaires au nouvel établissement.

La nouvelle usine, dont le coût atteindra environ \$10,000,000, emploiera 500 personnes. Il y a déjà plusieurs mois que la Société Dominion Rubber avait décidé de construire cette nouvelle usine dans la province. Elle avait d'abord songé à s'établir dans la métropole ou dans les environs immédiats afin d'être sur les lieux du principal marché de la province. Elle a choisi de s'établir à St-Jean afin de tenir compte de la décentralisation industrielle que l'on cherche actuellement à favoriser dans la province.

L'établissement de cette nouvelle usine, come celui des Textiles Richelieu annoncé le printemps dernier, contribuera à donner à St-Jean un essor nouveau. Les deux nouvelles industries fourniront à la main-d'oeuvre locale une source importante d'emploi.

Un apport massif de capitaux est à prévoir

L'établissement d'un complexe industriel au Québec serait financé par des Français

Québec. — Par suite des négociations conduites par les ministres de l'Industrie et du Commerce et de la Voirie, MM. Gérard D. Lévesque et Bernard Pinard, à Paris, lors de leur récent séjour en Europe, d'ici quelques semaines, le gouvernement provincial annoncerait la venue au Québec de capitaux

très importants d'industriels français qui serviraient à établir un complexe d'importance considérable. Selon les informations divulguées à Québec, ce complexe s'établirait hors du giron de Montréal pour favoriser de préférence une région qui aspire à un nouvel essor industriel.

Voirie et industrie
Le budget du ministère de la Voirie serait encore plus élevé en 1965 qu'il ne le fut cette année, alors qu'il dépassa les \$225,000,000. Dans ses explications, le titulaire du département, M. Bernard Pinard, souligne que 1965 et 1966 seront des années cruciales pour la voirie parce qu'il faudra terminer tous les projets routiers autour et à l'intérieur de la métropole en prévision de l'expo de 1967. Par la suite, une attention spéciale sera donnée au projet de la route Trans-Québec qui doit unifier par un réseau-express les régions des Cantons de l'Est jusqu'aux frontières américaines dans le but premier de faciliter la décentralisation industrielle.

A l'occasion du cinquantenaire des Laiteries Leclerc

Plaidoyer en faveur du regroupement des petites et moyennes entreprises

"Un des objectifs que poursuit le ministère de l'Industrie et du Commerce, est de transformer graduellement, sans coercition toutefois, l'entreprise individuelle et familiale en entreprise individuelle et familiale en entreprise à capital-actions par le truchement des fusions et des associations". Ainsi s'exprimait M. Gérard D. Lévesque à l'occasion de la célébration du cinquantenaire des Laiteries Leclerc Inc., de Granby.

Citant l'exemple des Laiteries Leclerc Inc., le ministre de l'Industrie et du Commerce a déclaré que l'expansion de cette société prouve que la concentration peut s'effectuer efficacement sur une base régionale. Il ne fait pas de doute, a continué M. Lévesque, que le regroupement d'entreprises petites ou moyennes favoriserait la spécialisation des fonctions de la gerance, de l'administration, des relations publiques, de la vente, etc., en plus d'élargir le champ d'action de l'entreprise et de permettre ainsi aux industriels québécois d'affronter avec succès une concurrence nationale et internationale de plus en plus vive.

La grande entreprise permet, en effet, de relever avec succès le défi que posent les problèmes complexes de la vie moderne: évolution des marchés, concentration des canaux de distributions et des postes de vente, évolution technique. Le Québec semble avoir compris ces exigences comme en font foi, d'ailleurs, l'expansion de la maison Leclerc ou encore de la maison Couvrette et Provost. Il est aussi à noter que le nombre des établissements laitiers au Québec est passé, au cours des dix dernières années, de 851 à 573. Cet effort de concentration qui,

selon le ministre, doit se poursuivre doit s'appuyer sur les exploitations les plus aptes à soutenir la concurrence.

Le marché européen

Par suite de la participation de plusieurs entreprises québécoises au salon de l'alimentation qui s'est tenu à Paris, de nouveaux débouchés intéressants s'ouvrent en Europe pour nos produits. Ainsi, la demande du sirop d'érable attire déjà les premières commandes importantes et l'on espère, avec le temps, susciter "l'appétit" des Européens avec la viande de bœuf fumée et la pâte de homard. Déjà, le Québec exporte en Europe ses pommes fameuses (surtout sur le marché de la Scandinavie) et son fromage (sur le marché anglais). Son bacon est depuis longtemps apprécié par les Britanniques. Tout indique que l'expérience connue cet automne sera répétée annuellement maintenant.

Les petites scieries

L'Association des manufacturiers de bois de sciage déposera un mémoire au ministère des Terres et Forêts, réclamant une révision de sa politique concernant l'adjudication de permis de

coupe aux petites scieries. Il apparaît que, depuis dix ans, quelque 600 scieries sont disparues du Québec, faute d'approvisionnement suffisant, ou à cause du coût élevé de la production et du fléchissement des prix du bois de sciage. L'économie de plusieurs agglomérations en serait fortement ébranlée.

Centre de mécanographie

En inaugurant, jeudi 26 novembre, le centre de mécanographie de la province, dans la vieille capitale, le premier ministre, M. Jean Lesage, a rappelé que ce centre vit le jour en 1935, alors que les machines comptables devaient accélérer la préparation des statistiques des véhicules automobiles et de l'industrie laitière.

Le nouveau service sera connu sous le sigle de "Centre de Traitement d'Informations", et déjà, non seulement les ministères de l'Industrie et du Commerce, de la Voirie et du Revenu utilisent ce service, mais aussi celui des finances.

Scotia BANK

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

Plus de 700 bureaux au Canada ainsi qu'à Londres • Glasgow
New-York • Chicago • Houston • Los Angeles • Amsterdam
Buenos Aires • Munich • Tokyo • Bahama • Les Antilles

Fondée en 1832

RAPPORT CONDENSÉ, 31 OCTOBRE 1964

ACTIF	1964	1963
Encaisse, compensation, exigibilités des banques - - - - -	\$ 443,504,258	\$ 346,455,869
Valeurs - - - - -	521,361,218	561,562,146
Prêts à demande - - - - -	223,766,256	215,737,806
Actif immédiat (total) - - - - -	\$1,188,631,732	\$1,123,755,821
Autres prêts et escomptes - - - - -	1,764,748,289	1,465,804,826
Engagements et lettres de crédit - - - - -	43,253,265	35,135,927
Immeubles de la banque - - - - -	43,079,911	38,640,084
Compagnies subsidiaires - - - - -	10,547,371	10,361,822
Autres actifs - - - - -	737,476	697,761
	<u>\$3,050,998,044</u>	<u>\$2,674,396,241</u>
PASSIF		
Dépôts - - - - -	\$2,855,664,056	\$2,490,819,333
Engagements et lettres de crédit en cours - - - - -	43,253,265	35,135,927
Autres créances - - - - -	11,867,191	10,451,930
Total dû au public - - - - -	\$2,910,784,512	\$2,536,407,190
Capital versé - - - - -	30,000,000	29,967,578
Fonds de réserve - - - - -	109,000,000	106,886,525
Bénéfices non répartis - - - - -	1,213,532	1,134,948
	<u>\$3,050,998,044</u>	<u>\$2,674,396,241</u>

ÉTAT DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS ANNÉE D'EXERCICE PRENANT FIN LE 31 OCTOBRE

Bénéfices moins réserves pour amortissement et imprévus - - - - -	\$ 20,227,725	\$ 18,224,015
Impôt sur le revenu - - - - -	10,500,000	9,500,000
Bénéfices nets - - - - -	\$ 9,727,725	\$ 8,724,015
Dividendes déclarés - - - - -	7,649,141	7,135,170
Bénéfices non répartis - - - - -	\$ 2,078,584	\$ 1,588,845
Bénéfices non répartis (report) - - - - -	1,134,948	546,103
	<u>\$ 3,213,532</u>	<u>\$ 2,134,948</u>
Transfert au fonds de réserve - - - - -	2,000,000	1,000,000
Solde des bénéfices non répartis - - - - -	<u>\$ 1,213,532</u>	<u>\$ 1,134,948</u>

F. WILLIAM NICKS, *Président du Conseil et Président*
J. DOUGLAS GIBSON, *Gérant général en chef*
THOMAS A. BOYLES, *Gérant général*

DIRECTEURS

F. WILLIAM NICKS, D.C.L., Toronto, Président du Conseil et Président, La Banque de Nouvelle-Écosse
ROBERT L. DALES, Toronto, Vice-président du Conseil et Vice-président administratif
JOHN S. PROCTOR, Toronto, Vice-président du Conseil et Vice-président administratif
J. DOUGLAS GIBSON, O.B.E., Toronto, Gérant général en chef
W. NORMAN McLEOD, D.Litt.S., Toronto, Vice-président, La Banque de Nouvelle-Écosse, Administrateur, membre du conseil exécutif, Moore Corporation Ltd.
ROY A. JODREY, D.C.L., Hantsport, N.-É., Vice-président, La Banque de Nouvelle-Écosse, Président, Minas Basin Pulp & Paper Co. Ltd.
Hon. JOHN B. AIRD, C.R., Toronto, Associé, Edison, Aird & Berlis
LEWIS H. M. AYRE, St-Jean, Terre-Neuve, Président, Ayre & Sons Limited
ALBERT T. BAKER, Calgary, Gérant général, Alberta Wheat Pool
G. MAXWELL BELL, Calgary, Président du Conseil, F. P. Publications Limited
JOHN R. BRADFIELD, LL.D., Toronto, Président du Conseil, Noranda Mines, Limited
FRED B. BROWN, Vancouver, Président, Vanwest Logging Co. Ltd.
E.-JACQUES COURTOIS, C.R., Montréal, Associé, Chisholm, Smith, Davis, Anglin, Laing, Weldon & Courtois
COLONEL JOHN D. FRASER, V.D., C.D., Pembroke, Ont., Vice-président, Snelling Paper Sales Limited
C. SYDNEY FROST, M.C., D.C.L., Toronto, Administrateur
PERCY R. GARDINER, D.C.L., Toronto, Associé, Gardiner, Wardrop & Co.
WILLIAM C. HARRIS, Toronto, Président, Harris & Partners Limited
HON. SALTER A. HAYDEN, C.R., LL.D., Toronto, Associé principal, McCarthy and McCarthy
HENRY R. JACKMAN, C.R., Toronto, Président, Dominion and Anglo Investment Corporation Limited
ROBERT A. KRAMER, Regina, Président, Kramer Tractor Company Limited
EDWARD D. LOUGHNEY, Pittsburgh, É.-U., Vice-président senior, Gulf Oil Corporation
SIR DENYS LOWSON, Bt., Londres, Angleterre, Président du Conseil et Administrateur délégué, Australian Estates Company Limited
DR. NORMAN A. M. MacKENZIE, C.M.G., M.M. avec palme, C.R., LL.D., Vancouver, Président honoraire et Conseiller du Comité administratif de l'université de Colombie-Britannique
A. BARNET MACLAREN, Ottawa, Président, MacLaren Power & Paper Company
JOHN L. MCCARTHY, Toronto, Vice-président, The Canada Life Assurance Company
DONALD McINNES, C.R., LL.D., D.C.L., Halifax, Associé senior, McInnes, Cooper and Robertson
CYRUS H. McLEAN, Vancouver, Président du Conseil, British Columbia Telephone Company
SIR BRIAN MOUNTAIN, Bt., Londres, Angleterre, Président du Conseil, Eagle Star Insurance Company Ltd.
Hon. J. LEONARD O'BRIEN, LL.D., D.C.L., Ph.D., South Nelson, N.-B., Lieutenant-Gouverneur du Nouveau-Brunswick
THOMAS F. RAHILLY, Toronto, Président du Conseil, Canada Iron Foundries Limited
W. HAROLD REA, LL.D., F.C.A., Toronto, Industriel
WILLIAM H. C. SCHWARTZ, Halifax, Président, W. H. Schwartz & Sons, Limited
FRANK H. SHERMAN, Hamilton, Président et chef de l'administration, Dominion Foundries and Steel, Limited
C. GORDON SMITH, LL.D., Winnipeg, Vice-président, The Monarch Life Assurance Company
WILLIAM K. WHITEFORD, LL.D., Pittsburgh, É.-U., Président du Conseil, Gulf Oil Corporation
DONALD G. WILLMOT, St. Catharines, Ont., Président et Gérant général, Anthes Imperial Limited
CHARLES N. WILSON, St-Jean, N.-B., Président, The Standard Dredging Co. Limited

La Compagnie de Téléphone Bell du Canada

AVIS DU 323^e DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de cinquante-cinq cents par action a été déclaré et sera payable le 15^e jour de janvier 1965, aux actionnaires inscrits dans nos livres à la fermeture des bureaux le 15^e jour de décembre 1964.

Montréal,
le 25 nov.
1964

Le secrétaire,
S. C. SCADDING



TEXACO

CANADA TEXACO LIMITED

ACTIONS PRIVILÉGIÉES, DIVIDENDE

AVIS, EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, qu'un dividende de \$1.00 par action, étant au taux de 4% par année, a aujourd'hui été déclaré sur les actions privilégiées, 4% cumulatif, de Texaco Canada Limited, pour le trimestre se terminant le 31 décembre 1964, payable le 20 janvier 1965 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 31 décembre 1964.
Par ordre du Conseil d'Administration,
D.F. BENTLEY,
Secrétaire,
Montréal, Québec,
24 novembre 1964.

Le Canada pourrait augmenter son commerce avec Israël

Les derniers chiffres du commerce Canada-Israël indiquent un accroissement constant, et la participation canadienne à la dernière exposition commerciale internationale de Tel-Aviv, en juin dernier, constitue un coup de fouet supplémentaire. C'est ce qu'a déclaré, en marge de la 3e assemblée annuelle de la Chambre de Commerce et de l'Industrie Canada-Israël, le directeur exécutif de cette organisation encore jeune, mais qui a déjà à son actif de l'excellent travail de fait en faveur du développement des relations commerciales entre nos deux pays.

Pour 1963, les dernières statistiques israéliennes donnent, à destination du Canada, des exportations totalisant \$6,042,605

comparativement \$5,646,141 l'année précédente. En sens inverse, les exportations canadiennes vers Israël ont atteint \$8,163,477 contre \$6,231,683 en 1962.

Ces derniers chiffres méritent plus ample considération. D'après le délégué commercial canadien à Tel-Aviv, qui compte une population d'à peine deux millions et demi d'habitants et des dimensions géographiques exiguës (le lac Érié, avec 2,000 milles carrés, est plus grand qu'Israël) Israël est le plus gros acheteur du Canada dans tout le Moyen-Orient.

Le commerce extérieur est d'ailleurs vital pour Israël car il représente 70 pour cent de la P.N.B. (contre 19 pour cent au Canada). C'est dire que ce pays

doit constamment suivre les changements qui interviennent — qu'ils soient commerciaux ou technologiques — dans le commerce international.

Étudiant de plus près le commerce Canada-Israël, on s'aperçoit que la composition des échanges entre ces deux pays a considérablement changé depuis la création de l'État d'Israël, et surtout depuis 1959.

En 1959, le Canada a exporté en Israël pour \$4,500,000 de marchandises, principalement du blé (vendu par l'intermédiaire de la mission d'achats d'Israël située à New York) pour une quantité moyenne annuelle de 40,000 tonnes métriques; mais en 1963, aux \$3,800,000 du blé s'est ajouté de la semence de lin, (pour la deuxième année) pour un montant de \$177,000. On a également vendu, depuis quelque temps, des peaux de bovins pour un montant annuel de \$100,000.

Item tout à fait nouveau est le tabac qui a désormais (depuis juillet dernier) été importé par les trois compagnies productrices de cigarettes d'Israël pour un montant actuellement estimé à \$150,000. Les premières commandes, faites à titre d'essai à la fin de l'année dernière, étaient de l'ordre de \$48,000. On peut désormais considérer le tabac comme une marchandise canadienne introduite en Israël.

Les produits chimiques, eux aussi, ont marqué un progrès. Les perspectives de ventes en Israël augmentent avec l'expansion industrielle; les exportations de bois de construction, qui avaient enregistré une hausse par les années précédentes, ont subi un déclin à cause du transfert des achats sur le marché scandinave, en raison des frets maritimes inférieurs.

Les métaux et produits de base métalliques, avec l'aluminium en tête, ont trouvé en Israël un marché compétitif, mais valant la peine qu'on y travaille. C'est le matériel de téléphone qui a occupé la vedette de ce secteur, pour une valeur globale de \$1,493,000.

D'une manière générale, comme eût à le souligner l'ancien délégué commercial d'Israël à Montréal, M. Talbar, la seule grosse difficulté que rencontrent les acheteurs israéliens au Canada sont les conditions de crédit, domaine dans lequel le gouvernement canadien n'est pas encore assez large.

En dépit des difficultés temporaires que rencontre l'économie israélienne (la balance commerciale a marqué un léger déclin au début de l'année) et le fait que le Canada vend déjà davantage qu'il n'achète à Israël, la nécessité pour ce dernier de compenser les marchés européens de fournisseurs (dont certains comme l'Allemagne de l'Ouest ont pratiquement achevé de payer leurs dettes de guerre) offre de nouvelles possibilités pour les exportateurs canadiens, en particulier dans le secteur des produits semi-finis ou finis.

L'usine de montage Peugeot-Renault

Le choix de St-Bruno provoque des critiques assez nombreuses

La décision de la Société Générale de Financement d'établir l'usine d'assemblage Peugeot-Renault à St-Bruno soulève maintenant des critiques.

Le Bureau du Commerce et de l'Industrie du Québec métropolitain conteste, dans une déclaration, les affirmations de M. Gérard Filion au sujet du terrain offert par Québec à la Société Peugeot-Renault, et nie le bien-fondé du rapport de rentabilité de l'usine de montage, lequel serait défavorable à Québec.

Au dire du bureau, M. Filion a négligé des facteurs de toute première importance qui favoriseraient davantage la région de Québec.

Les critiques du Bureau métropolitain se basent également sur la politique de décentralisation industrielle prévue par le gouvernement provincial.

Dans sa déclaration officielle au sujet de l'installation de l'usine Peugeot-Renault à St-Bruno-de-Montarville, M. Filion a déclaré que le terrain offert par le bureau de Québec n'existait pas, et que le quai donnant sur la Pointe à Lévis nécessiterait des réparations. M. Filion ajouta

que même après les réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient accoster au quai en question.

D'autre part, le Bureau de Québec métropolitain affirme que ce terrain existe encore, et que le quai de la Pointe à Lévis deviendrait utilisable après quelques réparations, car la profondeur d'eau, face au quai à marée basse, est de 36 pieds.

M. Filion a déclaré par la suite que, pour lui, cette affaire est classée.

Les démarches en vue d'établir l'usine de Peugeot-Renault à Lévis, auraient été entreprises précédemment par un groupe de financiers de Québec. Ce groupe aurait été écarté des négociations par M. Filion à qui ils avaient demandé une participation financière de quarante pour cent dans le projet qu'ils étaient à élaborer.

Le bureau ne fait cependant pas état de la déclaration de M. Filion à l'effet que les frais d'exploitation du côté de Lévis seraient supérieurs d'environ 150,000 dollars par année. Cela est dû à l'éloignement du marché de Montréal qui est le plus considérable de la province.

L'actif de la Banque de Nouvelle-Ecosse dépasse maintenant les \$3 milliards

Le total de l'actif de la Banque de Nouvelle-Ecosse vient de dépasser, pour la première fois de son histoire, la somme de \$3 milliards. La Banque de Nouvelle-Ecosse précise dans son rapport annuel couvrant l'exercice financier terminé le 31 octobre 1964 que son actif a augmenté de 14%.

Le total des comptes personnels d'épargne (canadiens) a accusé une augmentation de presque 6½% pour atteindre la somme de \$1,024 millions, en comparaison de \$962 millions à la fin de l'exercice précédent. Le total des dépôts, \$2,855 millions, représente une augmentation de 14.65% du total de l'exercice précédent.

L'état financier montre également que les prêts ont augmenté d'une façon substantielle. Le total des sommes prêtées a aug-

menté de \$307 millions, soit de 18% au cours de l'exercice, pour presque atteindre \$2 milliards.

Le total des valeurs a accusé une baisse de quelque \$40 millions, principalement dans le domaine des titres étrangers.

Le profit net de \$9.7 millions représente un gain de 11½% par rapport à l'exercice précédent, soit \$3.24 l'action, en comparaison de \$3.03 pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 1963. Après le paiement des dividendes se chiffant à \$2.25 par action — soit 10 cents de plus que l'année précédente, un peu plus de \$2 millions fut reporté aux profits non répartis, lesquels ont atteint environ \$3 millions. De ce montant, \$2 millions fut transporté à la réserve générale, portant ainsi le total du capital et de la réserve générale de la Banque à \$139 millions.

C A E

CANADIAN AVIATION ELECTRONICS LTD.

Recherche pour emploi immédiat des ingénieurs possédant de bonnes connaissances dans les domaines suivants :

Construction de calculatrices numériques

Ingénieur d'expérience spécialisé en logique numérique et en études de systèmes complexes. Le travail comporte l'étude et la mise à l'épreuve de machines numériques pour la manipulation des données.

Mise au point de circuits

Ingénieur spécialisé dans le dessin de circuits à transistors, connaissant particulièrement les circuits d'hyperfréquences.

Electromécanique

Ingénieur mécanicien d'expérience pour travailler au dessin mécanique et à l'emballage de matériel électronique.

S'adresser à :

Directeur,
Service de l'emploi,
Canadian Aviation Electronics Ltd.,
Case postale 6166,
Montréal 3, Qué.

Le V.O. a un goût fin

C'est pourquoi le Seagram V.O. est
le whisky canadien qui se vend le plus
dans le monde

JOSEPH E. SEAGRAM & SONS, LIMITED, WATERLOO, ONTARIO



Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard D. Lévesque, recevait, à l'hôtel Windsor, une centaine d'invités à l'occasion de l'ouverture de l'exposition "Offres de fabrication", que son ministère a organisée en collaboration avec la "Canadian Westinghouse". Cette société offre à quelque sept cents manufacturiers québécois la possibilité de fabriquer un millier de pièces qu'elle utilise dans la manufacture de ses produits. John D. Campbell, président de "Canadian Westinghouse", qui sur la photo cause avec Gérard D. Lévesque, a révélé au représentant des Affaires que cette exposition, qui s'est terminée à Montréal jeudi der-

nier et celle du même genre qui avait eu lieu une semaine plus tôt à Québec, ont déjà donné pour Westinghouse des résultats inespérés.

En effet, près d'une centaine d'entreprises québécoises ont conclu, à la faveur de ces expositions, des ententes avec Westinghouse pour la fabrication d'un ou de plusieurs des quelque mille pièces qui étaient exposées par cette société et qui étaient, auparavant, fabriquées hors du Québec.

Il convient de féliciter le ministère de l'Industrie et du Commerce de cette initiative qui a une portée pratique et utile pour les petites et moyennes industries de la province.

NOUS CHERCHONS DES FOURNISSEURS QUEBÉCOIS ADDITIONNELS

Vous pourriez nous être utiles en fabriquant à un prix économique, une ou plusieurs des pièces exposées ici, ou en nous suggérant d'autres pièces susceptibles de remplir les mêmes fonctions.

ENCOURAGEONS LA FABRICATION CANADIENNE

Canadian Westinghouse

Le Salon du Placement: véritable semaine d'éducation économique

Le Salon du Placement, dont on vient de changer le nom pour "Salon d'éducation sur le Placement", se tiendra au Palais du Commerce de Montréal du 18 au 23 janvier. Les préparatifs en vue de cet événement laissent entrevoir que ce ne sera non seulement une foire et une exposition mais une semaine éducative pour le public et les industriels.

En plus des nombreux kiosques où les experts renseigneront le public sur les possibilités financières de leurs compagnies, on pourra assister à des conférences, des colloques et des débats.

Les principaux sujets qui seront discutés comprennent: l'in-

vestissement au Québec; le développement industriel au Québec, analyse du placement; l'avenir économique; gérance du placement; les clubs de placement; les outils et termes du placement; explication des fonds mutuels, l'agent de placement; etc. Ces différentes manifestations du Salon donnent aux industriels l'opportunité de faire valoir leur point de vue sur des sujets avec lesquels ils sont familiers.

On apprend en dernière heure que trois autres entreprises sont venues se joindre à la liste déjà imposante des participants. Il s'agit de: Rolland Paper, United Investment et Aluminum Co.

LES AFFAIRES

Hébdomadaire d'information financière, industriel et commerciale.
635 est, boulevard HENRI-BOURASSA, Montréal 11, DU. 1-1888

Président: Julien LEVASSEUR; directeur général: Séraphin VACHON; Secrétaire: Me Philippe FERLAND, c.r.

Directeur publicitaire: Claude LAVERGNE; représentants à Toronto: W. H. AUSTIN Co., Imperial Life Tower, 44, rue Victoria. Tél. EM. 3-5357; directeur du tirage: André MORISSETTE.

Rédacteur: Claude BEAUCHAMP; collaborateurs: Laurent LAUZIER, journaliste; Jacques ROLLAND, économiste; Louis-A. BÉLISLE, éditeur; Claude DÉRY, journaliste; Jean-Marc CHAPUT, économiste, professeur aux H.E.C.; François GAUTHIER, économiste, professeur à la faculté de commerce de l'Université Laval.

On souscrit pour un an (52 numéros) à raison de \$7.50; trois ans (156 numéros): \$15.00.

(Le ministère des postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.)

points de vue

Le rapatriement de la constitution

Il semble bien que les négociations qui durent depuis une quinzaine d'années entre le gouvernement fédéral et les provinces pour trouver une formule de rapatriement de la constitution et une procédure d'amendement par le Canada soient sur le point d'aboutir.

Sur le rapatriement de la constitution l'unanimité semble déjà faite. Le temps est plus que venu pour rompre ce lien colonial que constituait le recours à Londres pour l'approbation des modifications, à la constitution. Quant à la procédure d'amendement elle est plus discutée, mais on semble arrivé à des compromis qui satisfassent Ottawa et l'ensemble des provinces.

Une fois en possession de la constitution, Ottawa et les provinces devront-ils la jeter au panier et en bâtir une toute nouvelle ou procéder à des amendements successifs. Pour notre part, nous croyons qu'il serait vain de vouloir refaire entièrement notre constitution; mieux vaudrait l'amender au fur et à mesure des besoins.

On sait, par exemple, qu'une étude fiscale est entreprise pour tenter d'ici 1967, de déterminer une meilleure formule de partage des pouvoirs de taxation entre les gouvernements fédéral et municipaux. Le résultat de cette étude pourrait amener des changements importants à la constitution.

D'ailleurs, si on refaisait entièrement notre constitution, il faudrait y mettre le temps nécessaire pour réaliser l'accord de toutes les parties et au moment où la constitution nouvelle serait prête, il faudrait quand même procéder graduellement à des amendements.

Si la constitution de 1867 avait été respectée par Ottawa et les provinces nous aurions subi moins de causes de friction. Le fait de la rapatrier ne nous donne aucune assurance que la constitution sera davantage respectée.

Une fois en notre possession, la Constitution sera sous l'autorité de la Cour Suprême. Le pouvoir d'arbitrage ne devrait pas être laissé à ce tribunal fédéral. Nous verrions mieux l'établissement d'un haut tribunal fédéral. Nous verrions mieux l'établissement d'un haut tribunal constitutionnel impartial, bi-national ou bi-ethnique qui se ferait l'arbitre des conflits juridictionnels. Il est à prévoir, en effet, que des conflits surgiront quand il s'agira de déterminer, par exemple, que certaines compétences ressortissent exclusivement au fédéral ou à quelques provinces. De même, des litiges se rencontreront dans l'application de la formule d'amendement. Seul un tribunal constitutionnel pourrait trancher les conflits.

La tendance actuelle semble nous orienter vers une décentralisation des pouvoirs au Canada. Certains y voient un danger de dégradation pour le pouvoir central qui menacerait, en particulier, d'accentuer le déséquilibre économique entre les régions du pays. Jusqu'ici Ottawa a joué un rôle de compensateur par le système de péréquation et les formules d'aide.

Dans le domaine de la planification économique, par exemple, on admet la nécessité d'une intervention du pouvoir central pour coordonner les forces et amoindrir les déséquilibres entre les régions. L'aménagement régional, pour un, reste la responsabilité des provinces. Comment concilier son application avec des plans conjoints comme ARDA? Sera-t-il nécessaire de déléguer certains pouvoirs aux provinces dans les champs du commerce international, des douanes, de la politique monétaire, pour leur permettre d'exercer une planification provinciale plus globale?

La procédure d'amendement à la constitution proposée respecte l'esprit d'un fédéralisme authentique; mais le fédéralisme canadien reste

l'affaire de l'égalité de provinces inégales. Ainsi, la règle de l'unanimité pour amender la constitution est une sauvegarde pour les droits acquis du Québec mais peut devenir un obstacle si Québec veut des prérogatives particulières. On a dit que chaque amendement serait une camisole de force. Quand Québec, par exemple, désirera seul des prérogatives nécessaires à son épanouissement, il ne pourra les obtenir que par sa force de persuasion auprès des autres provinces.

Si graduellement, Québec se trouve seul à exercer des droits au gouvernement fédéral ou s'il se trouve seul à exercer des droits délégués par Ottawa, n'y placera-t-il pas dans la position équivalente à celle d'Etat associé, différenciant des autres provinces.

Par ailleurs, si Québec continue à élargir le champ des droits fondamentaux qui lui permettent, par l'autodétermination, de réaliser sa pleine évolution, cela ne rendra-t-il pas l'indépendance désuète?

Mais il semble bien que la procé-

dure d'amendement à la constitution ne laisse aucune porte de sortie au Québec pour entretenir avec Ottawa des rapports différents de ceux qu'Ottawa entretiendra avec les autres provinces.

On aurait pu souhaiter que dans le domaine culturel, de la langue en particulier, Québec obtienne une voix égale à celle des Canadiens de langue anglaise. L'accord de toutes les provinces nous donne un droit de veto pour obtenir un élargissement du bilinguisme.

Si l'on reconnaît l'impossibilité dans laquelle Ottawa se trouve de tenir compte des besoins particuliers du Québec, il ne nous reste qu'à batailler pour que Québec obtienne la plus large mesure d'autonomie qui lui permette de régler les affaires provinciales selon son optique propre. En définitive, comme le dit Lorenzo Paré, l'important est de consacrer la permanence de ce qui est fondamental et d'introduire la flexibilité dans l'accessoire.

Jean-Paul Légaré,
"L'Echo du Bas-St-Laurent"

CARRIERE NOUVELLE

C'est une position permanente qui offre un des revenus les plus élevés dans le domaine de la vente. Notre compagnie nationale qui connaît actuellement une expansion extraordinaire se spécialise dans la distribution de Fonds Mutuels. Expérience de la vente ou des placements pas nécessaire car nos cours d'entraînement sont d'une qualité exceptionnelle.

Pour rendez-vous confidentiel appelez:
G. LEMAIRE, 842-8402

Tél.: 727-5555

A.B.C. SECRÉTARIAT

Dactylographie — Miméographie — Dictées prises par téléphone
Adressage et mise à la poste de calendriers
Mme A. CYR

2686 est, Beaubien,

Montréal

J. LEVASSEUR Inc. IMMEUBLE

635, HENRI-BOURASSA, EST

MONTREAL

Téléphone DU. 1-7788

MAURICE-R. FOREST, L.S.C.

COMPTABLE AGREE

635 est, boul. HENRI-BOURASSA

Tél. 387-5131

LAURIN, LAURIN, BEAUDRY INC.

DOMINION INSURANCE AGENCIES LIMITED

Courtiers d'assurance agréés

500 OUEST, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

AV. 8-9241

BELANGER OUELLETTE & ASSOCIES

Conseillers en administration et ingénieurs industriels

- Personnel: cadres et fonctions
- Evaluation de tâches, salaires
- Plans de stimulants au rendement
- Systèmes et procédures de bureau
- Manutention — Mécanisation
- Contrôles: production — prix coûtant — achats — inventaires — budget
- Organisation: Ventes, Distribution
- Etudes de rentabilité
- Planification à longue portée
- Structures financières
- Continuité de la Direction

1224 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 701, Montréal — Tél.: 866-9567

SAMSON, BELAIR, COTE, LACROIX et ASSOCIES

E. H. KNIGHT & CO.

Comptables agréés

MONTREAL • QUEBEC • RIMOUSKI

132 ouest, St-Jacques

Montréal

VI. 2-4691

Une explosion scolaire à maintenir

En 1962, rappelait ces jours-ci Me Gérin-Lajoie, le ministère de la Jeunesse (du temps) avait créé un service de construction qui est maintenant intégré à celui de la direction générale de l'équipement. On avait alors établi que le coût de la construction d'une école primaire se chiffrait à \$1,000 par élève, celui d'une école secondaire à \$1,700, et celui d'une école d'arts et métiers et des instituts de technologie entre \$5,000 et \$7,000 par élève. A la suite des études et des ententes conclues avec les commissions scolaires, on est parvenu, en peu de temps, à améliorer la qualité pédagogique des écoles et l'utilisation rationnelle des locaux. Et de telle sorte qu'aujourd'hui, d'une manière générale, le coût par élève s'établit entre \$500 et \$700 au niveau primaire, entre \$900 et \$1,000 au niveau secondaire et entre \$2,500 et \$3,000 au secteur des instituts techniques. Or, les récentes visites d'instituts organisés avaient pour but premier de faire voir ces réalisations concrètes suivant un plan rationnel. Il ne s'agit là que d'une première étape. Car la direction générale de l'équipement scolaire est convaincue qu'elle peut encore, dans le cadre de l'Opération 55", en arriver à une plus grande économie.

5

Un comité enquêtera sur les sociétés dites inactives

Le ministère provincial du Revenu poursuit son travail d'enquête et d'organisation en vue d'accélérer la perception des impôts qui doivent être versés au gouvernement de la province.

Selon le secrétaire d'Etat, M. Bona Arsenault, de qui relève l'administration de la Loi des compagnies, on compterait actuellement dans la province au moins 5,000 compagnies qui ne produisent pas de déclaration d'impôt. Afin de corriger cette situation, un comité interministériel a été formé récemment à une séance du conseil des ministres et ce dernier groupe des hauts fonctionnaires du ministère du Revenu et du secrétariat

de la province. Il aura comme tâche principale de conduire l'étude des dossiers des sociétés qui ne se conforment pas à la loi.

Toute compagnie ne produisant pas de rapport annuel pendant deux années consécutives au gouvernement du Québec est susceptible de perdre sa charte.

La décision de former un comité interministériel s'inscrit dans le programme du ministère du Revenu de mettre un terme aux évasions fiscales dans le Québec. Le gouvernement estime qu'il perd entre \$10,000,000 et \$15,000,000 par année au chapitre des évasions fiscales et aussi à cause des faillites frau-

duleuses contre lesquelles le département du Procureur général a entrepris une campagne.

M. Arsenault a dit qu'il est impossible de déterminer le nombre de compagnies "fantômes" parmi ces 5,000 cas à l'étude.

Pour le moment, le comité interministériel s'apprête à recommander au conseil des ministres l'annulation de la charte de 150 compagnies. Les recommandations doivent être faites dans les semaines à venir.

On compte quelque 100,000 compagnies incorporées sous la Loi provinciale dans la province.

Le nombre des nouvelles sociétés s'établit à environ 6,000 par année.

Au cours des dix dernières années, quelque 1,200 compagnies ont perdu leur charte pour n'avoir pas produit de rapport annuel pendant deux années consécutives.

L'enquête sur les faillites frauduleuses est commencée

Le commissaire Lucien Mercier a commencé, la semaine dernière, son enquête sur les faillites frauduleuses dont la pratique aurait entraîné des pertes de plusieurs millions de dollars à des créanciers de la province.

M. Mercier, nommé par le procureur-général Claude Wagner, pour diriger cette enquête, sera aidé du procureur permanent de la couronne, M. Gérard Laganière.

Il a déclaré au cours d'une entrevue que ses enquêtes, jusqu'ici, ont révélé qu'un fort pourcentage de ceux qui sont impliqués dans des faillites frau-

duleuses, "ont commencé comme de jeunes hommes d'affaires, alors qu'ils n'étaient pas encore dans la vingtaine et qu'ils sont rapidement devenus des pirates..."

M. Laganière a dit qu'il existe de nombreux et industrieux hommes d'affaires qui, "par suite de circonstances imprévisibles et malheureuses, se trouvent dans une situation où ils doivent déclarer faillite". "Mais ces derniers temps, a-t-il ajouté, le nombre de ces hommes d'affaires honnêtes est largement dépassé par un petit groupe de bandits au col blanc qui, jusqu'ici, en ont grandement profité financièrement."

A nous de forger notre destin

Un jeune industriel et financier qui s'intéresse fortement au domaine de l'information, M. Jacques Brillant, est d'avis que les Canadiens français réussiront à relever les nombreux défis qui se posent maintenant sur leur route pourvu qu'ils prennent enfin conscience de leur propre valeur et qu'ils cessent de gémir sur leur sort.

Conférencier invité au collège Ste-Marie, le président de Québec-Téléphone, a précisé que c'est nous et nous seuls qui pouvons forger notre destin à condition que nous reconnaissions la nécessité du travail et la valeur de la discipline.

Décrivant le Canadien français de "la Révolution tranquille", M. Brillant voit en lui un individu frustré qui s'est aperçu subitement qu'il avait "manqué le bateau". "En politique, il se voit encore prisonnier de vieux principes dépassés d'emblée, non seulement par la plupart des états modernes, mais aussi par les provinces les plus dynamiques de son pays.

M. Brillant a exprimé l'avis que l'économie du Québec a besoin d'être véritablement planifiée et que cette planification devrait être davantage axée sur la région. Il réclame une intégration, une pensée cohérente pour enrayer le chômage et créer la prospérité à long terme.

"Si nous ne précisons pas davantage nos objectifs dans un proche avenir, nous nous dirigeons vers un désordre certain," a dit M. Brillant.

AIR FRANCE

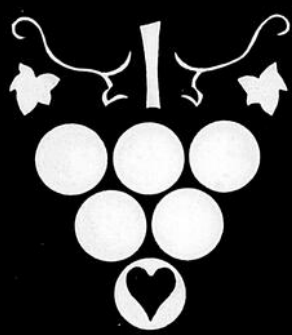
VACANCES AU SOLEIL

3 semaines tout compris: voyage par jet Air France et frais de séjour

ÉGYPTE	à partir de	\$1202.00	ÎLES GRECQUES	à partir de	\$ 826.30
			(et croisière méditerranéenne)		
MAROC	à partir de	\$ 801.70	TUNISIE	à partir de	\$ 864.90
PROCHE-ORIENT et TERRE SAINTE			à partir de	\$1222.00	

A vous qui partez chaque hiver en Floride, aux Caraïbes ou au Mexique, AIR FRANCE offre des horizons nouveaux où le soleil vous donne rendez-vous. Vous y retrouverez des plages de sable chaud frangées de palmiers, la mer tiède et transparente... mais vous y trouverez aussi des vestiges de civilisations disparues, riches d'intérêts culturels et historiques... et vous vous laisserez prendre par la magie et le mystère de ces pays fascinants! Suivez notre conseil: Abandonnez les vacances routinières... et rappelez-vous que "les vacances au soleil" d'AIR FRANCE offrent trois avantages: elles ne coûtent pas plus cher... elles apportent la joie de vivre... elles passent par Paris! Pour plus amples détails, demandez la brochure gratuite "Vacances au soleil" à votre agent de voyages ou à AIR FRANCE.

AIR FRANCE
LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE



LE VIN DE LA
ROMANCE

Ackerman Laurance

Ackerman Anjou rosé pétillant
(RAQ 542-E)

Ackerman Anjou blanc de blancs
(ARQ 542-B)

Office général des
Grandes Marques, limitée

Québec ne songe pas à nationaliser les mines et les ressources de la forêt

Le ministre du Revenu dans le cabinet provincial, M. Eric W. Kierans, a tenu à préciser une fois de plus, la semaine dernière, que le gouvernement de la province n'avait pas l'intention de nationaliser les mines et les richesses forestières.

Portant la parole au congrès annuel de la Canadian Tax Foundation, le ministre a donné l'assurance qu'aucune mesure de cette nature n'était actuellement envisagée par le gouvernement. Récemment, le ministre des Ressources naturelles, M. René Lévesque, avait indiqué qu'aucune nationalisation n'était à crain-

dre dans le domaine des mines et de la forêt aussi longtemps que le bien commun ne l'exigerait pas et que les entreprises engagées dans l'exploitation de ces ressources se conformeraient à leurs obligations. Cette déclaration de M. Lévesque a jeté l'inquiétude dans certains milieux de sorte que M. Kierans est revenu à la charge pour préciser, dans une certaine mesure, quelles étaient les véritables intentions du gouvernement. M. Kierans a surtout insisté sur le manque de réalisme de ceux qui croient actuellement solutionner nos problèmes par l'énoncé de

basée sur les réalités d'une économie qui souffre d'un chômage sévère, d'un taux de croissance trop lent dans toutes les régions en dehors de la métropole, et de la persistance de structures inefficaces d'organisation des affaires.

Et c'est bien dans cet esprit que le ministre du revenu explique la politique économique qui anime le gouvernement actuel du Québec, nullement désireux d'autre part, ajoute-t-il, de quitter le Canada et sa Confédération.

Il estime que nous ne pouvons plus faire progresser un système économique en comptant uniquement sur ceux qui se lancent en affaires et qui considèrent que l'activité économique est purement une proposition commerciale privée. Si nous avons vraiment l'intention d'assurer à nos gens "l'avantage social maximum" — pour reprendre l'expression de Hugh Dalton — il nous faut accepter le principe que l'entreprise privée et les sociétés de la Couronne sont complémentaires, qu'elles ne s'excluent pas mutuellement. Ceci n'est pas du socialisme.

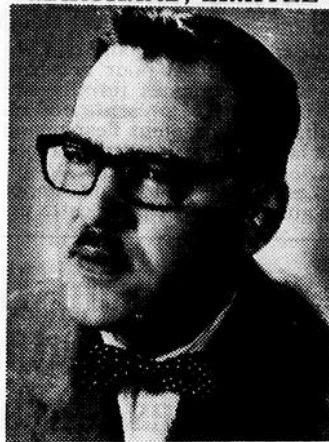
M. Kierans a profité de l'occasion pour réaffirmer sa parfaite solidarité avec son collègue René Lévesque, lorsqu'il a déclaré: "Comme l'a répété encore récemment mon excellent collègue et ami René Lévesque, nous n'avons pas l'intention de nationaliser purement et simple-

ment le domaine de l'exploitation minière et forestière".

Le ministre ajoute: "Il est exact que l'élaboration d'une société planifiée est beaucoup plus complexe que ne le serait un retour à la conception de l'Etat "gardien de nuit" — Il y aura donc toujours des points de vue divergents quant à l'importance relative des secteurs privé et public. Cependant, le point important est que la mise au point d'une économie québécoise planifiée n'implique pas l'abandon des valeurs démocratiques fondamentales ou l'élimination des règles de droit".

La motivation de la politique actuelle du gouvernement québécois, selon M. Kierans, réside dans son souci de "satisfaire les besoins pratiques des Québécois. Nous voulons accroître le bien-être économique et non économique de notre peuple". Car, "un gouvernement qui a vraiment à coeur la promotion des intérêts sociaux et économiques de ceux qu'il administre n'a plus besoin d'attendre que les efforts de l'initiative privée provoquent la croissance économique; il peut bien au contraire utiliser un ensemble d'instruments nouveaux: la société de la Couronne comme l'Hydro-Québec, l'entreprise mixte comme la S.G.F., la caisse de retraite, etc. Nous ne faisons peut-être plaisir ni au socialiste ni au capitaliste par cette façon pragmatique d'aborder nos problèmes, mais nous avons besoin d'accélérer la croissance et la mise en valeur du Québec et nous sommes uniquement intéressés par ce qui marche, soit l'entreprise concurrentielle chaque fois que c'est possible et la régie gouvernementale si le secteur privé se refuse."

NOMINATION AUX DISTILLERIES MARCHAND, LIMITEE



M. J. A. TREMBLAY

M. Maurice Marchand, président des Distilleries Marchand Limitée, annonce l'élection de M. J. A. Tremblay de Jonquière comme administrateur de la compagnie. Cette nouvelle société véritablement canadienne-française vient de lancer sur le marché québécois le "Gros Gin Marchand", un gin de genièvre de haute qualité. Monsieur Tremblay est considéré comme l'un des grands artisans de l'expansion économique du Canada français. Il est président de 8 maisons d'affaires, vice-président de 4 compagnies et administrateur de plusieurs autres. L'élection de M. J. A. Tremblay cadre bien dans l'esprit des Distilleries Marchand, une maison entièrement canadienne-française.

Le ministère des Mines octroie \$50,000 à sept universités

La Direction des Mines du ministère fédéral des Mines et des Relevés techniques vient d'accorder des subventions au montant total de \$50,000 à sept universités canadiennes. En annonçant cette nouvelle, le ministre des Mines et des Relevés techniques, l'honorable Wm M. Benidickson, a précisé que cet argent permettra aux universités de l'Alberta, Dalhousie, McGill, Queen's, Saskatchewan, Toronto et Western d'effectuer des recherches sur la mécanique des roches et le traitement des minéraux.

L'expansion rapide de la production au pays menace sérieusement la stabilité des mines. Ce problème est directement relié à la mécanique des roches, et des recherches en ce domaine permettent de mettre au point les techniques et les instruments

qu'utilisent géologues et géophysiciens. Quant aux recherches sur le traitement des minéraux, elles porteront surtout sur les procédés de broyage et de flottation, ainsi que sur la mise au point des hydrocyclones, grandes théories, que celles-ci soient simplement socialistes ou encore exclusivement capitalistes.

Selon l'ancien président des bourses montréalaises, "les doctrines ici sont inutiles", que ce soit le dogme des théoriciens de droite, qui affirme que la solution ne peut se trouver que sous les auspices des efforts du secteur privé, ou la solution de gauche qui soutient que la nationalisation et la propriété publique sont les seuls moyens de donner au Québec une croissance et un développement véritable. Notre politique doit être

Prière d'envoyer ce coupon à: MONTREAL TRUST
777 ouest, boul. Dorchester, Montréal, P.Q.
Veuillez indiquer ici vos:

NOM _____

ADRESSE _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE _____ VILLE _____

Je désire recevoir, GRATIS, votre brochure en français intitulée "SERVICES FIDUCIAIRES pour les particuliers et les compagnies".

Le mot "trust" ne veut pas dire

ce que certains pensent —

le Montreal Trust vous

donne toutes explications.

La langue française abonde en pièges: le mot *trust* est de ceux-là. Certains voient dans un "trust" ce que les Européens appellent "cartel" — groupement d'intérêts dont le but est d'éliminer la concurrence à leur unique profit.

Mais cette définition, valable ailleurs, ne s'applique pas chez nous. Par "trust" il faut entendre ce que nous dit le dictionnaire anglais: "trust" c'est la confiance, l'acte de confier quelque chose à quelqu'un. Un "trust", donc, est avant tout un organisme digne de confiance. Et le "trust" au sens nord-américain du mot est un organisme financier digne de la confiance du public.

Qu'est-ce que le Montreal Trust? C'est un organisme financier important dont le but est de servir les intérêts financiers les plus divers de sa clientèle. Pour cela le Montreal Trust met à votre service un groupe de spécialistes qui travailleront à faire fructifier vos biens.

Ces spécialistes s'intéressent aux domaines les plus divers: ils sont économistes, familiers des questions boursières, experts en problèmes immobiliers, versés en matières fiscales.

Qu'il s'agisse de la gestion de vos biens, de votre vivant, ou, selon les dispositions de votre testament, après votre décès, qu'il s'agisse d'un portefeuille de valeurs mobilières, qu'il s'agisse de terrains, d'immeubles, d'assurance-vie ou de tout autre titre de propriété, le Montreal Trust met à votre service sa compétence, ses vastes connaissances, son souci constant de l'actualité économique et financière.

Nombre des conseillers du Montreal Trust sont Canadiens-Français. Ils ont donc une connaissance vivante, intime de vos problèmes. Vous serez heureux de leur avoir fait confiance.

Le Montreal Trust n'est pas une grande administration froide et impersonnelle: il prend le plus grand soin de l'intérêt particulier de chacun de ses clients.

Si vous souhaitez en savoir plus long sur le Montreal Trust et sur les services qu'il peut vous rendre, nous vous suggérons de demander une brochure qui vous renseignera pleinement, en remplissant le coupon ci-dessus.



Montreal Trust

NOUVELLES ÉMISSIONS



CREDICO INC.

\$600,000. Billets Garantis 6 $\frac{3}{4}$ %

Série "B" datés du 1er décembre 1964

Echéant le 1er décembre 1974

Série "C" datés du 1er décembre 1964

Echéant le 1er décembre 1984

\$600,000. Débentures Subordonnées Convertibles 6 $\frac{1}{2}$ %
Série "A"

Datées du 1er décembre 1964

Echéant le 1er décembre 1974

Capital, intérêts semestriels (1er juin et 1er décembre) et prime de rachat, s'il y a lieu, payables en monnaie légale du Canada à toutes succursales au Canada des banquiers de la Compagnie au gré du détenteur.

PRIVILÈGES DE CONVERSION DES DÉBENTURES CONVERTIBLES

Date de Conversion	Taux de conversion (par \$1,000. valeur nominale de débentures)	Prix de conversion approximatif
Jusqu'au 1er décembre 1967	220 actions Classe "A"	\$ 4.55
Jusqu'au 1er décembre 1970	170 actions Classe "A"	\$ 5.88

Fiduciaire pour les Billets: Trust Général du Canada

Fiduciaire pour les Débentures: Compagnie de Fiducie Prêt et Revenu

Nous offrons les billets garantis 6 $\frac{3}{4}$ % série "B" et "C" ainsi que les débentures subordonnées convertibles 6 $\frac{1}{2}$ % série "A" pour notre propre compte, sous les réserves d'usage quant à leur émission et à leur livraison, ainsi que sous réserve de l'attestation de leur validité juridique par les avocats de la Compagnie, Mes Howard, Cate, Ogilvy, Bishop, Cope, Porteous & Hansard et par nos avocats, Mes Geoffrion et Prud'Homme.

PRIX: 100 PLUS L'INTÉRÊT COURU

Nous recevrons, à titre réductible, les souscriptions aux titres ci-dessus mentionnés en nous réservant le droit de les refuser et aussi de clore la souscription en tout temps sans avis.

LIVRAISON DES TITRES: Le ou vers le 1er décembre 1964

SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS LTÉE

VALEURS DE PLACEMENT

275 ouest, rue St-Jacques — Téléphone VI. 5-6162

MONTREAL

SHERBROOKE

TORONTO

QUÉBEC

Prospectus fourni sur demande

Forte augmentation des ventes chez Couvrette et Provost

Le rapport intérimaire de Couvrette & Provost pour la période de 28 semaines terminée le 10 octobre 1964 présente des résultats qui reflètent l'expansion de la société à Montréal, Trois-Rivières et Shawinigan.

Le revenu net avant impôt et amortissement pour cette pé-

riode s'est en effet établi à \$322,246, comparativement à \$199,705, pour la période de 26 semaines terminée le 28 septembre 1963. La provision pour amortissements s'est établie à \$60,499, comparativement à \$43,541, pour la période comparable de l'année précédente; le profit

avant impôt à \$261,747, comparativement à \$156,164, l'an dernier; le profit net après impôt à \$143,747, comparativement à \$97,664, l'an dernier, soit une augmentation relative de 47%. Le profit net par actions "A" s'établit à .69 pour la période. Le volume des ventes s'est fortement accru au cours des 28 premières semaines et a atteint \$20,849,000, à comparer à \$11,851,500, durant les 26 premières semaines de 1963.

Ces résultats sont d'autant plus significatifs que les bénéfices réalisés l'ont été durant une période où les multiples

problèmes créés par le programme d'expansion réalisé durant les 6 premiers mois ont occasionné des frais d'administration proportionnellement plus coûteux que la normale.

L'organisation du service de comptabilité et de contrôle par voie d'ordinateurs électroniques dont l'installation ne sera complétée qu'au mois de janvier prochain a occasionné des frais de préparation de programme qui ont été entièrement absorbés au cours de la présente période. De même, les nouvelles acquisitions n'ont été intégrées que progressivement et n'ont

pas encore donné leur rendement.

Aujourd'hui, Couvrette & Provost Ltée après 6 mois d'expansion contrôle les opérations de: Lavolette & Brosseau Inc. à Montréal, Magasins Régals à Trois-Rivières, Conrad Lajoie (1964) Ltée à Shawinigan et de Provisions Dubois.

La mise en marche des programmes de produits maraichers, de vente de viande et de produits laitiers est en voie de réalisation et nous donnera de bons résultats au cours de l'année prochaine.

Les ports du Bas St-Laurent et du Golfe manipulent 38,000,000 de tonnes de cargaison en 1964

Les ports du Bas Saint-Laurent et du Golfe ont manipulé un volume global de 38,000,000 de tonnes de cargaison au cours de 1964, un chiffre sans précédent, a-t-on révélé la semaine dernière à l'assemblée annuelle de l'Association pour le progrès du Golfe et du Bas Saint-Laurent.

On s'attend à ce que les expéditions de minerai de fer de Sept-Îles et de Port-Cartier atteignent, à la fin de l'année, 26,000,000 de tonnes, soit 45 pour cent de plus qu'en toute autre année. Durant l'année également, les expéditions de céréales, à partir de Baie-Comeau, se sont élevées à 120,000,000 de boisseaux.

Soulignant les progrès de la région du Bas Saint-Laurent et du Golfe depuis quelques années, M. R. W. Becket, C.R., président sortant de charge de l'Association, signalait aussi que les 5,000,000 de tonnes de cargaison acheminées à travers le Déroit de Cabot, durant la période de navigation d'hiver 1963-64, représentent le quadruple du volume d'il y a quatre ans et environ la moitié de celui qu'on prévoit acheminer dans quatre ans.

Les ports de l'Association, déclarait M. Becket, ont manipulé plus de 3,200,000 tonnes de cargaison l'hiver dernier, près de deux fois plus qu'en 1962-63 et huit fois plus qu'il y a quatre ans.

Se référant à l'évolution économique de la région à laquelle s'intresse l'Association et qui comprend les deux rives du Bas Saint-Laurent, le nord du Nouveau-Brunswick et l'Ouest de Terre-Neuve, M. Becket affirmait que l'activité industrielle y progresse à un rythme accéléré.

Les officiers élus à la septième assemblée annuelle de l'Association furent: MM. W. J. Bennet, vice-président de Iron Ore Company of Canada, président; H. A. Sewell, vice-président du conseil d'administration de Québec North Shore Paper Co.; E.

B. Hinman, président de la Compagnie Internationale de Papier du Canada; R.W. Becket, C.R., vice-président de la Compagnie Internationale de Papier du Canada et L. J. Severson, président de Québec Cartier Mining Company. Le trésorier de l'Association est M. D.S. MacGregor, vice-président de Cargill Grain Company Ltd; le secrétaire, M. W.E. Collinson, de Québec North Shore Company, et le directeur général, le Dr Huet Massue. Les autres administrateurs sont MM. W.E. Collinson, de Québec North Shore Paper Company; M. Bruce McGill, vice-président et directeur général de Canadian British Aluminium Company Ltd; S.D. Clarke, président de Clarke Steamship Company Ltd; D.F. Kindellan, directeur divisionnaire de l'Imperial Oil Limited; R.W. Savage, directeur du trafic de Canadian British Aluminium Company Ltd, et M. Jules Brillant, président du conseil d'administration de Québec-Téléphone.

MARION, MARION, ROBIC & BASTIEN

fondée en 1892

- Brevets d'invention
- Marques de commerce
- Droits d'auteur en tous pays

2100, rue Drummond
MONTREAL-25
Tél.: AVenue 8-2152



BANQUE DE MONTRÉAL

LA PREMIÈRE BANQUE AU CANADA

Partout au Canada, d'envergure mondiale

ÉTAT DES PROFITS NON RÉPARTIS

Bénéfices pour l'année terminée le 31 octobre 1964, après virements aux réserves internes, à même lesquelles il a été pleinement pourvu à la diminution de valeur des placements et des prêts, et après provision pour l'amortissement des immeubles de la banque et les impôts sur le revenu*	\$ 17,854,883
De ce montant, les actionnaires ont reçu ou recevront en dividendes	13,365,000
Montant net reporté pour l'année	\$ 4,489,883
Profits non répartis au 31 octobre 1963	1,067,716
	\$ 5,557,599
Viré à la réserve	4,000,000
Profits non répartis au 31 octobre 1964	\$ 1,557,599

*Provision totale pour les impôts sur le revenu—\$18,211,471

G. ARNOLD HART R. D. MULHOLLAND
Président Premier gérant général



AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

147e

RAPPORT GÉNÉRAL CONDENSÉ 31 octobre 1964

ACTIF

Encaisse et sommes dues par des banques et banquiers	\$ 513,503,722
Chèques et autres avoirs en transit, montant net	108,202,227
Obligations du Gouvernement du Canada et des Gouvernements provinciaux, à leur valeur amortie	874,466,266
Autres valeurs, n'excédant pas le cours actuel	268,181,390
Prêts à demande	266,684,575
	\$2,031,038,180
Prêts commerciaux et autres	2,251,214,383
Hypothèques assurées en vertu de la Loi nationale sur l'habitation de 1954	210,963,072
Immeubles de la banque	68,407,714
Engagements de clients en raison d'acceptations, garanties et lettres de crédit, voir contrepartie	92,260,024
Autres avoirs	14,173,196
	<u>\$4,668,056,569</u>

PASSIF

Dépôts	\$4,340,434,848
Acceptations, garanties et lettres de crédit	92,260,024
Autres éléments de passif	15,054,098
Capital autorisé—10,000,000 actions de \$10 chacune	\$100,000,000
Capital versé	\$ 60,750,000
Réserve	158,000,000
Profits non répartis	1,557,599
	<u>220,307,599</u>
	<u>\$4,668,056,569</u>

La BANQUE DE MONTRÉAL couvre le Canada tout entier avec plus de 940 succursales; elle a aussi en propre, 18 bureaux à l'étranger—Londres, New-York, Chicago, Houston, San Francisco, Los Angeles, Paris, Düsseldorf, Mexico et Tokyo, y compris des bureaux dans sept centres de France et d'Allemagne au service des forces canadiennes de l'OTAN.

Région des Antilles:
Bank of London & Montreal, Limited
Siège social: Nassau, Bahamas
32 bureaux aux Antilles, en Amérique latine et aux îles Bahamas.

IAC

PRÊTS COMMERCIAUX

Termes et conditions raisonnables
A partir de \$25,000 à \$1,000,000 ou plus
Pour obtenir des renseignements, téléphonez à la succursale IAC le plus près de chez vous, ou écrivez à:

INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED
Division des Prêts de Capital
1320 boulevard Graham, Montréal 16, Qué.

Emission de \$600,000 de billets garantis et de \$600,000 de débentures par Credico Inc.

Montréal — Credico Inc. annonce l'émission de \$600,000 de débentures et de \$600,000 de billets garantis, le 1er décembre 1964. On sait que Credico, dont la fondation date de 1961, est une compagnie dont la principale fonction est de permettre l'achat de biens de consommation, au moyen d'une carte de crédit émise par la compagnie, chez tous les marchands associés à la compagnie. A l'heure actuelle, Credico compte un grand nombre de marchands associés, à Montréal, Québec et Ottawa qui sont ainsi en mesure d'offrir un service de crédit identique à celui des grands magasins.

La nouvelle émission porte sur des débentures subordon-

nées convertibles 6½%, série "A". L'émission est datée du 1er décembre 1964 et la date d'échéance est le 1er décembre 1974.

Les billets garantis sont répartis en série "B" et série "C", datés du 1er décembre 1964, portant intérêt de 6¼%. Les dates d'échéance sont le 1er décembre 1974 pour la série "B" et le 1er décembre 1984 pour la série "C".

Les deux émissions sont offertes au public par l'intermédiaire de Société de Placements Ltée.

Credico Inc. a été formée par un groupe d'hommes d'affaires sous la direction de M. Marcel Dion. Elle fut tout d'abord constituée en corporation sous le

nom de Service de Crédit Populaire Inc., qui fut remplacé par celui de Credico Inc. en mars 1964. Cette société a son siège social à Montréal. Les actions votantes de Credico sont détenues par Alliance Crédit Corporation, Zodiac Ltée, Sogestion Ltée et M. Marcel Dion.

La société tire principalement ses revenus d'un escompte sur les contrats de vente transmis par les détaillants, de l'intérêt perçu des clients payant par mensualités et d'une cotisation annuelle de la part des marchands associés.

Expansion projetée de \$1,000,000 à Montréal

Canadian Steel augmentera sa production de 40 pourcent

T.J. Emmert, président et directeur général de la Hawker Siddeley Canada Ltd., a annoncé à Toronto qu'un million de dollars sera dépensé pour l'usine montréalaise de la Division Canadian Steel Foundries de Hawker Siddeley Canada Ltd.

Les travaux de construction doivent commencer immédiatement à la Canadian Steel Foundries et l'on estime qu'ils seront terminés en mai ou juin 1965. Les nouvelles installations qui seront ajoutées à la fonderie la plus importante du Canada augmenteront d'environ 40% la production des grosses pièces.

Cette expansion comprend la construction d'un grand four de traitement thermique, d'installations pour le séchage des moules, de cinq fosses supplémentaires et de locaux pour la

Royal Trust émet 125,000 actions privilégiées à intérêts cumulatif de 5 pourcent non rachetables

La Royal Trust Company Mortgage Corporation annonce qu'elle augmente son capital-actions de \$2,500,000 en émettant 125,000 actions privilégiées, série A à intérêt cumulatif de 5% (non rachetables) à raison de \$20.00 l'unité au pair.

Les parts porteront un dividende cumulatif au taux de \$1.00 par an la part, payable semi-annuellement le 2 janvier

et le 2 juillet, les dividendes de la présente émission courant à compter du samedi 2 janvier 1965.

C'est la première fois que la Mortgage Corporation, une filiale à part entière de la Compagnie Trust Royal, lance une émission publique. Le but de cette émission est d'accroître la disponibilité financière de la Corporation, ce qui reflète son expansion considérable dans le domaine hypothécaire.

A.E. Ames & Co. Limited agissent comme courtiers au nom de la Mortgage Corporation pour l'émission et la distribution de ces parts. Les modalités de l'émission prévoient que jusqu'à la date de fermeture de leurs bureaux le vendredi 4 décembre 1964, on donnera priorité aux actionnaires enregistrés de la Compagnie Trust Royal.

La Royal Trust Company Mortgage Corporation, incorporée en vertu de lettres patentes sous la loi des compagnies du Québec, opère dans le domaine hypothécaire depuis 1959. Au 30 septembre 1964, la Corporation détenait \$39,890,107 en premières hypothèques. Les prêts sont consentis contre la garantie d'une première hypothèque, jusqu'à concurrence de 66 2/3% de la valeur immobilière de la propriété. La moyenne des emprunts est d'environ \$11,780 et la période d'amortissement est de 20

1200 municipalités touchées

Vaste enquête sur les zones d'influence dans la province

Le ministère de l'Industrie et du Commerce entreprend actuellement une vaste étude des zones d'influence dans le Québec. Ce travail, qui sera réalisé par le Bureau de recherches avec la collaboration du Bureau de la statistique du Québec, permettra de connaître les principaux pôles d'attraction de la province.

L'enquête qui servira de base à cette étude sera effectuée au moyen d'un questionnaire comportant 17 questions, lequel sera adressé à trois informateurs choisis dans chaque municipalité. Cette enquête englobe toute la province, à l'exception de la région de la Gaspésie, où le B.A.E.Q. accomplit un travail semblable, et de la région de la Mauricie qui a servi de région-témoin lors de l'enquête sur le centre du Québec méridional. On a également exclu les municipalités de plus de 5000 âmes celles-ci étant considérées comme suffisamment importantes pour constituer des pôles d'attraction, ce qui fait qu'environ 1200 municipalités seront touchées par l'enquête.

Il s'agit en somme de savoir dans quelles agglomérations existe une concentration particulièrement intense de la vie éco-

nomique et sociale à l'intérieur d'une région donnée. Le questionnaire soumis aux informateurs permettra de déterminer dans quelles municipalités avoisinantes la population doit se rendre, que ce soit pour y trouver du travail, y faire l'achat de ses biens de consommation, ou encore pour recevoir des soins médicaux. On pourra également savoir dans quelle localité se rendent les étudiants d'une municipalité pour y recevoir leur instruction.

Les données obtenues et compilées seront d'une grande importance dans l'inventaire que fait actuellement le Québec de toutes ses ressources. Elles seront nécessaires aux organismes d'aménagement et de planification qui se préoccupent de l'évolution de l'économie dans leur milieu et qui manquent bien souvent de l'information nécessaire à une parfaite compréhension des faits. Un grand nombre d'hommes d'affaires, de professionnels et de commerçants trouveront également profit à utiliser les résultats de l'enquête. En effet, celle-ci, en indiquant les zones d'influence, fera connaître indirectement ces autres endroits où il existe des déficiences de certains services.

Offrez à vos clients et amis

LES AFFAIRES

en cadeau pour le temps des fêtes

ET PROFITEZ DU DEMI-TARIF D'ABONNEMENT

Nom du donataire:
(en lettres moulées S.V.P.)

Son adresse:

Ville: Comté ou zone postale:

Nom du donataire:
(en lettres moulées S.V.P.)

Son adresse:

Ville: Comté ou zone postale:

Nom du donataire:
(en lettres moulées S.V.P.)

Son adresse:

Ville: Comté ou zone postale:

Votre nom:
(en lettres moulées S.V.P.)

Votre adresse:

Ville: Comté ou zone postale:

Ces tarifs
d'abonnements
en vigueur
jusqu'au
31 décembre
1964



**Pour ceux
qui préfèrent
un SCOTCH
DOUX et LEGER**

ST LEGER

LE CHOIX DES CONNAISSEURS

Jugez-en par vous-même

Disponible dans tous les magasins de la REGIE
et dans les meilleurs hôtels et restaurants.

Distillé et embouteillé en Ecosse par Hill Thompson & Co. Ltd.
fabricants du fameux scotch "SOMETHING SPECIAL"
de renommée internationale

La Ch. de Commerce accepte le projet du Board of Trade

Après plusieurs mois de négociations, la Chambre de Commerce du District de Montréal a accepté le projet de s'allier au Montreal Board of Trade pour la construction d'un édifice de 20 étages qui abritera les deux organismes.

Petit ordinateur

conçu pour les affaires

IBM Canada présente un nouvel ordinateur peu coûteux qui sera construit au Canada.

Cet ordinateur puissant et souple est destiné à des centaines de compagnies qui utilisent un des systèmes manuels ou conventionnels de cartes perforées.

Exclusivement destiné aux affaires par son coût, ses dimensions, sa facilité de programmation et la simplicité de son fonctionnement, cet ordinateur est une version réduite à cartes perforées de l'Ordinateur-360 IBM.

Connu sous le nom d'Ordinateur-360, modèle 20, il cumule les doubles fonctions de calcul et de manipulation des cartes perforées. Il peut effectuer des calculs et prendre des décisions avec la puissance et la rapidité d'un contrôle de programme enregistré.

L'Ordinateur-360 à cartes perforées accélère la préparation des travaux comptables et financiers. Il peut produire des rapports d'activité journalière relatifs aux transactions et des horaires quotidiens pour les usines ou les équipes extérieures. Il peut analyser des problèmes de base commerciale et simuler pour la Direction les résultats de diverses décisions.

Cette décision a été prise au cours d'une assemblée générale des membres de la Chambre convoquée par l'Exécutif qui avait fait connaître antérieurement son adhésion à cet important développement.

Les deux organisations demeurent distinctes et auront des bureaux distincts, partageant quelque 14,000 pieds carrés d'espace de bureau. Elles seront propriétaires, chacune, de 50 pour cent de l'immeuble.

Le terrain sur lequel l'immeuble sera érigé est actuellement

Les grands magasins demeurent très actifs

Les ventes des grands magasins ont augmenté de 3.8 pour cent au cours de la semaine terminée le 7 novembre dernier, indique une statistique fédérale. La hausse la plus considérable a été obtenue dans les provinces de l'Atlantique où elle a atteint 21.1 pour cent comparativement aux résultats de la semaine correspondante de l'an dernier. L'augmentation a été de 3.2 pour cent au Québec, de 2.6 en Ontario, de 4.9 en Colombie-Britannique et de 0.6 en Saskatchewan. De légers reculs de 1 pour cent environ ont été enregistrés au Manitoba et en Alberta.

Pour le mois de novembre, l'augmentation des ventes dans les grands magasins a été de 16.5 pour cent comparativement aux résultats d'octobre 1963. Le gain a été de 13.5 pour cent dans les Maritimes, de 16.5 pour cent au Québec, de 26 en Ontario, de 12.4 au Manitoba, de 3.1 au Saskatchewan, de 7.4 en Alberta et de 12.3 en Colombie-Britannique.

la propriété du Board of Trade qui a déclaré vouloir offrir cette transaction à la Chambre de Commerce pour démontrer que des organisations similaires de langue française et de langue anglaise peuvent travailler à l'unisson, tout en conservant leur propre identité.

Selon les plans actuels, les associés loueront l'immeuble à un tiers, pour une période de 60 ans.

La tierce partie, à son tour, louera l'espace dont elle a besoin à un prix nominal de \$1.

Les nouveaux associés ont annoncé que tous les locataires futurs de l'immeuble ont été approchés et ont accepté les termes du contrat.

L'immeuble sera situé dans le centre de Montréal, sur un terrain du Board of Trade, qui est actuellement évalué à \$5 le pied carré, ou à un total de \$1,250,000.

Bourses du Mérite Shell

La société Shell Canada offre présentement dix bourses du Mérite Shell aux professeurs et chefs de départements des écoles secondaires spécialisées en sciences et en mathématiques, pour leur permettre d'assister à des séminars, soit à l'Université Cornell, soit à l'Université de Stanford au cours de l'été 1965.

Le programme des bourses du Mérite Shell, programme unique en son genre au Canada, a été institué pour favoriser l'essor de l'enseignement des sciences et des mathématiques, en donnant aux professeurs qui se distinguent dans ces disciplines l'occasion de se perfectionner et, de ce fait, susciter chez un plus grand nombre d'élèves le désir de faire une carrière dans le domaine scientifique sinon dans l'enseignement des sciences.

Obligations du Canada :

Achat record du Québec par l'épargne salaire

La souscription québécoise à l'émission 1964 des Obligations d'Épargne du Canada par le mode de l'épargne-salaire a atteint \$46,931,750, le montant le plus élevé des 18 émissions annuelles précédentes, annonçait la semaine dernière M. Gérard Gingras, directeur régional de l'épargne salaire pour le Québec.

Encore cette année, de poursuivre M. Gingras, le Québec s'est placé au premier rang au pays pour l'achat moyen par commande en vertu du plan d'épargne-salaire. Les autres régions sont la Colombie-Britannique,

que, les provinces des Prairies, l'Ontario et les provinces de l'Atlantique.

"En moyenne, l'acheteur québécois a acheté des Obligations d'Épargne du Canada, émission 1964, pour une valeur de \$401.02," a déclaré M. Gingras. La Colombie-Britannique vient au deuxième rang avec un achat moyen de \$373.82 et l'Ontario au troisième rang avec \$360.77.

La somme record de \$46,931,750 a été souscrite par 117,030 personnes à l'emploi de quelque 900 industries et maisons d'affaires du Québec.

Conservez cette liste pour la saison des Fêtes

SERVEZ LES PLUS DÉLICIEUSES ET

BRILLANTES LIQUEURS FINES QUE

VOUS AYEZ JAMAIS GOÛTÉES...

RAPPELEZ-VOUS LE NOM

BOLS

CRÈME DE MENTHE BOLS
(verte ou blanche)

Au goût rafraîchissant et satisfaisant de la menthe. Servez nature ou frappée. Un vrai délice avec crème glacée ou avec desserts.

CHERRY BRANDY BOLS

A la saveur langoureuse de cerises juteuses et mûres à point. Une liqueur fine par excellence pour couronner un somptueux repas.

APRICOT BRANDY BOLS

Une boisson fine au goût exquis... savoureuse au moment de la détente. Distillée de succulents abricots tendres.

PLACEZ QUELQUES BOUTEILLES DE LIQUEURS BOLS AU PIED DE VOTRE ARBRE DE NOËL.

BOLS 1575

Embouteillées et importées d'Amsterdam, Hollande

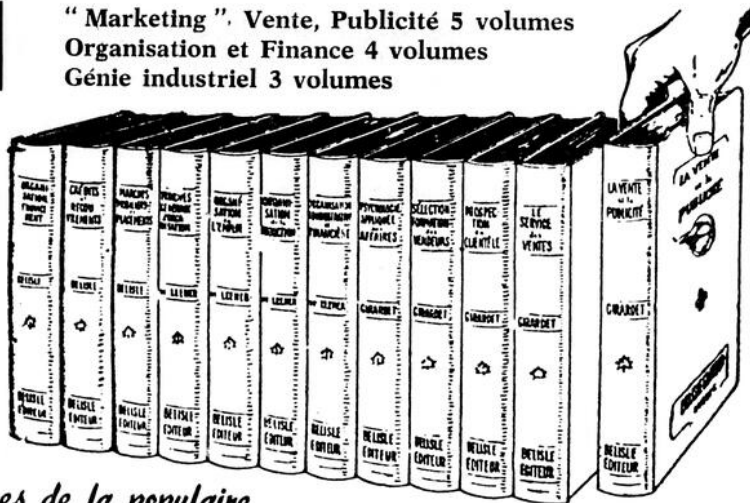


EXAMINEZ à nos FRAIS pendant 10 JOURS ces

3 COURS de base 1 DANS

"Marketing", Vente, Publicité 5 volumes
Organisation et Finance 4 volumes
Génie industriel 3 volumes

et, d'ici le 1er janvier prochain, obtenez gratuitement ce formidable "extenseur" d'horizons qu'est COMMENT LIRE les GRANDS AUTEURS, de Mortimer J. Adler (*The Great Books*) — si vous payez en entier après 10 jours ou en donnant votre commande pour



Les douze volumes de la populaire

BIBLIOTHEQUE DE L'HOMME D'AFFAIRES

A VOUS LA PAROLE

BELISLE, EDITEUR — C.P. 100, Station "B" — QUEBEC 2, P.Q.

S.V.P. m'envoyer le(s) livre(s) dont j'ai pointé les titres ci-dessous. Je m'engage à vous faire remise de leur prix, plus quelques sous pour frais de poste et d'envoi, ou à vous les retourner dans les dix jours de leur réception.

Les achats de \$15 et plus peuvent s'acquitter par versements; le premier, plus les frais d'envoi, devant avoir lieu dans les dix jours — les autres à raison de \$5 par mois ou plus, de façon à acquitter la totalité de chaque achat dans six mois ou moins.

☐ BIBLIOTHEQUE de L'HOMME d'AFFAIRES, (12 volumes) \$36.00

(avec Comment lire les Grands Auteurs gratuitement, comme prime si votre chèque accompagne cette commande, qui sera livrée franco.)

Il y a dans cette collection trois éléments de base que vous pouvez vous procurer séparément comme suit:

ORGANISATION et FINANCE (Corporate Organization and Financing)

☐ Organisation et Financement des Entreprises 3.00
☐ Crédits et Recouvrements 3.00
☐ Marchés Mobiliers et Placements 4.00

GÉNIE INDUSTRIEL (Efficiency Engineering)

☐ Organisation Administrative et Financière 3.00
☐ Principes Généraux d'Organisation 3.00
☐ Organisation de la Production 3.00
☐ Organisation de l'Emploi 3.00

MISE EN MARCHÉ (Marketing and Merchandising)

☐ Psychologie 3.00
☐ Sélection et Formation des Vendeurs 3.00
☐ Prospection de la Clientèle 3.00
☐ Le Service des Ventes 3.00
☐ Vente et Publicité 3.00
☐ COMMENT LIRE les GRANDS AUTEURS, de Mortimer-J. Adler 2.75
☐ CLUB des GRANDS AUTEURS pour 1 an (8 volumes immédiatement et un volume par mois à 1.95 jusqu'à concurrence de 13 volumes, ou, comptant 25.00

J'accepte votre offre d'examen gratuit des items pointés, et ce, aux conditions ci-dessus.

NOM

ADRESSE

VILLE

ZONE

PROV.

☐ Veuillez me facturer à l'adresse ci-dessus.

☐ Veuillez me facturer par versements comme suit: \$..... comptant, \$..... par mois pendant..... mois.

☐ Montant total inclus \$..... s.v.p. envoyer la collection franco, avec prime.

☐ Envoyez votre dépliant explicatif.

Bélisle, Editeur, 39, Sault-au-Matelot, C.P. 100, Station B — Québec

Ce jour là, le gouvernement britannique de M. Wilson a failli perdre le contrôle du marché de la livre sterling. En adhérant au Fond Monétaire International, l'Angleterre à l'instar des autres pays du monde s'est engagée à maintenir sa monnaie, la livre sterling, entre E.-U. \$2.78¼ et E.-U. \$2.79. Or ce fameux vendredi 20 novembre, le gouver-

nement anglais a dû soutenir seul la livre sterling en achetant sa propre monnaie et en cédant par conséquent des dollars américains pour payer ses achats de livres sterling. Les réserves de dollars américains détenus par l'Angleterre sont déjà à un strict minimum et ne sauraient tolérer une nouvelle chute malgré que le gouvernement anglais s'attende à un déficit commercial de quelques £800,000 ou E. U. \$2,225,000. Pour faire face à ce déficit provoqué par de trop

fortes importations, la Grande-Bretagne se doit d'attirer un montant équivalent de capitaux capables d'équilibrer la balance des paiements sinon les réserves de dollars américains s'épuiseront et l'Angleterre devra, à la limite, dévaluer sa monnaie.

Dès son élection, le gouvernement Wilson a tenté de régler ce problème en voulant diminuer les importations et favoriser les exportations. Pour cela, il a imposé entre autres choses, un droit de douane supplémen-

taire de 15% sur la majorité des importations anglaises. Certes M. Wilson n'espérait pas régler d'un coup son déficit à la balance commerciale. Il voulait d'abord et avant tout rétablir la solvabilité de l'Angleterre et en la livre sterling.

La première mesure défensive n'a pas semblé suffisante. Lundi le 23 novembre, M. Wilson annonçait une augmentation du taux de la Banque d'Angleterre de 5 à 7%. Le taux de la banque d'Angleterre est le taux auquel

la banque centrale consent ses prêts aux banques commerciales et aux "discount houses", courtiers sur le marché monétaire. A ce taux, s'ajustent les obligations de l'Etat anglais et par conséquent de tous les taux d'intérêt anglais. La hausse du taux bancaire anglais a pour principal but d'attirer les capitaux étrangers dont les dollars américains. En effet, une masse importante de capitaux à court terme circule dans le monde et obéit au taux d'intérêt les plus alléchants.

La situation s'est envenimée lorsque le gouvernement américain a aussi élevé son taux bancaire de 3½ à 4% pour que les devises américaines ne fuient pas du pays. Le Canada se devait d'augmenter le taux bancaire de 4 à 4½% pour continuer à attirer, cette fois, les capitaux américains.

Cette hausse du taux bancaire peut avoir sur l'économie américaine et canadienne de fâcheuses répercussions. Le maintien de taux d'intérêt plus élevés évoquent la possibilité d'une restriction du crédit et d'une politique monétaire plus serrée à cause d'une croissance plus lente de la masse monétaire.

Il ne faudrait pas cependant exagérer les risques. On se souviendra qu'en 1962, le taux bancaire, lors de notre crise des changes, avait atteint le niveau de 6%. A cette époque, il avait même fallu réduire momentanément la masse monétaire et cela n'a pas empêché le Canada de prospérer.

La situation demeure délicate pour deux raisons principales: d'une part, les Américains ne sont pas habitués à un taux bancaire aussi élevé que 4% et les anticipations d'une récession imminente peuvent accélérer l'apparition d'une véritable récession aux Etats-Unis, et par la suite, au Canada; d'autre part, et c'est là le point le plus important, une éventuelle dévaluation de la Livre Sterling nuirait considérablement au commerce international et particulièrement aux exportations canadiennes déjà touchées par les surcharges britanniques. Les crédits de \$4 milliards consentis à l'Angleterre justifient un certain optimisme de ce côté.

Comme il fallait s'y attendre, le marché boursier, à la suite de la hausse des taux bancaires, a marqué des pertes sur tous les fronts et particulièrement dans le cas des papiers au prise avec le spectre d'une guerre des prix.

Il semble, quant à nous, que d'une façon générale la correction sera mineure. L'indice Dow Jones pourrait retraiter de 890 jusqu'à un niveau de 875 environ. Le marché canadien est évidemment plus affecté à cause du cas des papiers. A l'heure actuelle nous croyons que Dominion Tar & Chemical, MacMillan Bloedel et B.C. Forest ont atteint un niveau tel qu'un achat de ces valeurs devient intéressant. L'unanimité des producteurs de l'Est sur les prix, si elle se maintient au cours des deux prochaines semaines, pourrait justifier une semblable position vis-à-vis Consolidated Paper, Price Brothers, Abitibi Power & Paper et Donohue Brothers.

D'une façon générale, nous ne croyions pas qu'il soit opportun de liquider des valeurs.

Il en est de même pour les obligations: le marché devrait subir là aussi des corrections mineures. La tendance à long terme continue de s'orienter vers des taux d'intérêt de plus en plus bas, ce qui entraînera une hausse du prix des obligations. L'offre d'obligations sur le marché demeurera restreint car on a de plus en plus recours à l'autofinancement.

cote à midi le 27 novembre 1964

Rapport		— Bénéfices —		— Dernière semaine —	
Ren- de- ment	prix- béné- fice	Dividendes Payé Prêvu 1962 1963	1962 ou dern. exercice	6 mois ou dern. rapport int.	Ferme-Diffé- Volume ture race (001
Max.	Min.	Titre			

4.1	14.8	1.90	.33	Abacan					1.00	.80	1.00	+29	106	
4.5		25%	12%	Abilip P	.50	.56	Dec	.93	Sep19m .72	12%	13	13%	+ 1/4	1072
5.0	3.0	25%	3.40	Accanacs	1.17%	1.17%	Nov	45.07	Sep19m3.54	24%	24%			
5.0		25%	23%	" pld	1.50	1.50	Nov	5.01	May 1.20	25	3.50	3.50	-10	14
	13.3			Admiral			Nov	1.24		60	25	25		2
		15%	12%	Agenev	.48		May	.64						
	6.2	4.25	2.70	Alfa Dist	.07	.07	May	.23	Febm .94	12%	16			
	27.2	37%	28%	Alfa Gas	1.00	1.00	Dec	1.36	June .73	36%	35%	36	- 1	48
		110%		" B pld	6.25	6.25	Nov	1.00	June 11.00	108%	106%		- 2 1/4	1
	5.3			Alfand	5.75	5.75	Dec	29.09		108%	106%		- 1	47
		17%	7.55	wts						10%	9.50	10%		17
	18.3	23	17%	Alfa N Gas	.80	.80	Dec	1.20	June 1.38	21%	21	21	- 1/2	1
	18.6	47	24%	Alfand C	1.00	1.00	Dec	4.47		19	40	40%	- 1	4
		25%	6.05	wts						22	21		- 1/2	1
	13.9	7.5	.56	Aligma S	1.40	1.40	Dec	4.47	Sep19m .39	71%	69%	70%	- 3/4	70
	15.4			Alquin	1.00	1.00	Dec	2.04	Sep19m 2.74	19%	19%	19%	- 1	1
		21	19%	" pld	1.30	1.30	Dec	9.01		19%	19%	19%	- 1	1
		1.25	10%	wts						65				
	19.6	12%	10%	Allied Tele			Aug	.60		11%	11%	11%	+ 1/8	94
	7.3			Allied Tel			Aug	.64	June 1.00	33	22	29	- 1	330
		1.85	.50	Alpha			June	2.13		33	22	29	- 1	330
		3.00	1.25	" A	.47		June	2.50		1.75	1.75	1.75	- 1	1
	32.7	34%	27%	Alumini	.40	.80	Dec	1.01	Sep19m 1.16	33%	31%	33%	- 1	481
		45%	41	" 4% pld	.43	1.70	Dec	51.82	Sep19m25.36	44%	44	44%	- 1	38
		23%	21%	Alcan 1st	1.00	1.00	Dec	29.01	Mar3m 22.68	22%	22	22%	- 3/4	1
		50%	46%	" 2nd	2.25	2.25	Oct	16	Mar3m 16.68	49%	48%	48%	- 1	29
	32.0			Analogue			Oct	.16		1.40	1.40	1.40	- 1	78
		.60	.13	" wts						49%	48	48%	- 1	26
	13.7	14%	13%	Ang C P	.50	.50	Dec	.97		13%	12	12	- 1/4	11
		47%	44	Ang C P	2.80	2.80	Dec	37.79	Sep19m10.86	46	46	46	- 1	1x
		47%	44	Ang T 4%	2.85	2.85	Dec	37.91	Sep19m10.86	46	46	46	- 1	1x
		54	50%	" 2.65	.99%	.265	Dec	12.91	Sep19m10.86	54	54	54	- 1	2
		55%		" 2.90	2.90	2.90	Dec	12.91	Sep19m10.86	55%	55	55%	- 1	2
		26.5	13%	12	Ang-Sanc	2.25	Apr	.51		55%	55	55%	- 1/2	38
	13.8	29%	20%	Anthes A	.43	.58	Dec	1.58	June .68	29%	28%	29%	+ 1/2	44
	18.4			Anthes B	.43	.58	Dec	1.58	June .68	29%	28%	29%	+ 1/2	44
		104%	98%	" B pld	5.50	5.50	Dec	43.31		29%				
		104%	98	" C pld	5.25	5.25	Dec	43.31						
	45.6	19	11%	Argus C	.32	.32	Nov	.37	May .20	104%	104%	104%	+ 1/8	13
		15	9%	Argus C	.32	.32	Nov	.37	May .20	104%	104%	104%	+ 1/8	13
		7%	5%	" 2.50	2.50	2.50	Nov	14.40	May 7.52	14	13%	13%	- 3/4	101
		19	54	" 2.60	2.60	2.60	Nov	14.40	May 7.52	53	53	53	- 1/2	1
		54	50%	" B	2.60	2.60	Nov	14.40	May 7.52	53	53	53	- 1/2	1
	23.4	26%	18%	Asbestos	1.15	1.00	Dec	6.07	June .22	54	53%	54	- 1/2	154
	71.7	11%	8	Asdown A	.99	.99	Dec	.60		22%	21	21%	+ 1/4	154
	67.9	9%	7%	Asdown B	.99	.99	Dec	.60		22%	21	21%	+ 1/4	154
	12.5	26	17	Ash Temp	.80	.80	Dec	1.80		22	23			
		104%	10%	" A	6.00	6.00	Dec	84.29		10%				
		10%		" B	6.00	6.00	Dec	84.29		10%				
	13.3	21	14	Alt Accept	.80	.80	Dec	1.50	Sep19m 1.20	21	20%	20%	+ 1/4	73
		26%	20%	" 2nd pld	1.10	1.10	Dec	56.11	Sep19m52.56	26%	26	26%	+ 1/4	2
		25%	23%	" 2nd pld	1.88	1.44	Dec	10.92	Sep19m 3.83	25%	25	25%	+ 1/4	18
		11.0	9%	Alt Scept	1.62	1.62	Dec	10.92		18%	18	18	+ 1/8	48
		25%	23%	" A	1.70	1.20	Dec	10.92		25	24%	25	+ 1/8	8
		104%	10%	" pld	5.00	5.00	Dec	114.23		103	102	102%	- 3/4	13
	104%	6%	3.90	Auto Radio	.25	.25	Sept	.05		4.55	4.40	4.55	+ 5	17

23.5	49%	60%	B National	2.15	2.20	Oct	2.76	69%	68%	68%	1	60
24.3	79%	66%	Bank NS	2.45	2.65	Oct	3.24	79%	77%	78%	- 1	17
25.0	80%	70%	B Cdn Nat	2.30	2.50	Nov	3.72	77%	77%	77	1	40
26.0	58%	53%	Bang Prov	1.57	1.60	Nov	4.38	56	55	55	- 1	4
27.0	88%		Barber-Ellis			Dec	7.69	75				
28.0	9.8		pid	3.50	3.50	Dec	295.17					
29.0	5.00	3.00	Barcelona			Dec	.30	5.05				
30.0	10.8	4.00	Barcelo			Dec	.30	24.0	3.25			
31.0	16.8	28%	Bathurst	.50	.50	Dec	4.84	Sep19m.1.08	63%	62%	+ %	41
32.0	22%	19%	pid	2.50	2.50	Dec	1.65	24%	23%			24
33.0	22%	19%	pid	2.50	2.50	Dec	1.65	63%	62%	+ %		24
34.0	12	6.75	w/s					21%	21%	+ %	2	18
35.0	16.9	11%	Bay Mills	.50	.50	July	.43	7	7	- 1	1	1
36.0	10.6	15	Beatty			Dec	1.35	10%	11%	+ %	47	
37.0	15.9	46%	Beav Lum	4.60	1.60	Dec	2.73	42%	43%			250
38.0	20%	19%	pid	A	1.00	Dec	28.32	20				
39.0	28%	12%	Beld Crl	1.40	1.40	Dec	60.7	28%				
40.0	15.7	20%	Beld Crl	1.40	1.40	Dec	1.25	June .86	19%			
41.0	15%	12%	Belp Store	.70	.70	Dec	3.30	June 1.46				
42.0	15%	15%	pid	1.00	1.00	Jan	1.250	14%				
43.0	4.70	3.50	Belt Knitting			Dec	2.58	4.35				
44.0	24.0	6.50	Bills	.50	.50	Dec	2.58	62%	62%	- 1	438	5
45.0	17.2	13%	pid			Dec	.72	12%	12%			
46.0	9.4	9	Billmore	.50	.50	Oct	.90	15%	15%			
47.0	16.7	16.2	pid	1.00	1.00	Nov	.90	30				
48.0	15.9	3.05	Blue Bon	.16	.16	Feb	.18	1.20	3.10	+ 10	82	
49.0	4.4	9.4	Bow Valley	.25	.16	May	.72	52	52			
50.0	10.0	7.4	Bow Valley	.25	.16	May	.72	52	52			
51.0	10.0	7.4	Bow Valley	.25	.16	May	.72	52	52			
52.0	10.0	7.4	Bow Valley	.25	.16	May	.72	52	52			
53.0	10.0	7.4	Bow Valley	.25	.16	May	.72	52	52			
54.0	10.0	7.4	Bow Valley	.25	.16	May	.72	52	52			
55.0	10.0	7.4	Bow Valley	.25	.16	May	.72	52	52			
56.0	10.0	7.4	Bow Valley	.25	.16	May	.72	52	52			
57.0	10.0	7.4	Bow Valley	.25	.16	May	.72	52	52			
58.0	10.0	7.4	Bow Valley	.25	.16	May	.72	52	52			
59.0	10.0	7.4	Bow Valley	.25	.16	May	.72	52	52			
60.0	10.0	7.4	Bow Valley	.25	.16	May	.72	52	52			
61.0	10.0	7.4	Bow Valley	.25	.16	May	.72	52	52			
62.0	10.0	7.4	Bow Valley	.25	.16	May	.72	52	52			
63.0	10.0	7.4	Bow Valley	.25	.16	May	.72	52	52			
64.0	10.0	7.4	Bow Valley	.25	.16	May	.72	52	52			
65.0	10.0	7.4	Bow Valley	.25	.16	May	.72	52	52			
66.0	10.0	7.4	Bow Valley	.25	.16	May	.72					

[illegible]

Ces tableaux sont publiés le
lundi de chaque semaine dans

grâce à l'obligeante collaboration du

cote à midi le 27 novembre 1964

— 1963 —		— 1962 —		— 1961 —		— 1960 —		— 1959 —		— 1958 —		— 1957 —		— 1956 —		— 1955 —		— 1954 —		— 1953 —		— 1952 —		— 1951 —		— 1950 —		— 1949 —		— 1948 —		— 1947 —		— 1946 —		— 1945 —		— 1944 —		— 1943 —		— 1942 —		— 1941 —		— 1940 —		— 1939 —		— 1938 —		— 1937 —		— 1936 —		— 1935 —		— 1934 —		— 1933 —		— 1932 —		— 1931 —		— 1930 —		— 1929 —		— 1928 —		— 1927 —		— 1926 —		— 1925 —		— 1924 —		— 1923 —		— 1922 —		— 1921 —		— 1920 —		— 1919 —		— 1918 —		— 1917 —		— 1916 —		— 1915 —		— 1914 —		— 1913 —		— 1912 —		— 1911 —		— 1910 —		— 1909 —		— 1908 —		— 1907 —		— 1906 —		— 1905 —		— 1904 —		— 1903 —		— 1902 —		— 1901 —		— 1900 —		— 1899 —		— 1898 —		— 1897 —		— 1896 —		— 1895 —		— 1894 —		— 1893 —		— 1892 —		— 1891 —		— 1890 —		— 1889 —		— 1888 —		— 1887 —		— 1886 —		— 1885 —		— 1884 —		— 1883 —		— 1882 —		— 1881 —		— 1880 —		— 1879 —		— 1878 —		— 1877 —		— 1876 —		— 1875 —		— 1874 —		— 1873 —		— 1872 —		— 1871 —		— 1870 —		— 1869 —		— 1868 —		— 1867 —		— 1866 —		— 1865 —		— 1864 —		— 1863 —		— 1862 —		— 1861 —		— 1860 —		— 1859 —		— 1858 —		— 1857 —		— 1856 —		— 1855 —		— 1854 —		— 1853 —		— 1852 —		— 1851 —		— 1850 —		— 1849 —		— 1848 —		— 1847 —		— 1846 —		— 1845 —		— 1844 —		— 1843 —		— 1842 —		— 1841 —		— 1840 —		— 1839 —		— 1838 —		— 1837 —		— 1836 —		— 1835 —		— 1834 —		— 1833 —		— 1832 —		— 1831 —		— 1830 —		— 1829 —		— 1828 —		— 1827 —		— 1826 —		— 1825 —		— 1824 —		— 1823 —		— 1822 —		— 1821 —		— 1820 —		— 1819 —		— 1818 —		— 1817 —		— 1816 —		— 1815 —		— 1814 —		— 1813 —		— 1812 —		— 1811 —		— 1810 —		— 1809 —		— 1808 —		— 1807 —		— 1806 —		— 1805 —		— 1804 —		— 1803 —		— 1802 —		— 1801 —		— 1800 —		— 1799 —		— 1798 —		— 1797 —		— 1796 —		— 1795 —		— 1794 —		— 1793 —		— 1792 —		— 1791 —		— 1790 —		— 1789 —		— 1788 —		— 1787 —		— 1786 —		— 1785 —		— 1784 —		— 1783 —		— 1782 —		— 1781 —		— 1780 —		— 1779 —		— 1778 —		— 1777 —		— 1776 —		— 1775 —		— 1774 —		— 1773 —		— 1772 —		— 1771 —		— 1770 —		— 1769 —		— 1768 —		— 1767 —		— 1766 —		— 1765 —		— 1764 —		— 1763 —		— 1762 —		— 1761 —		— 1760 —		— 1759 —		— 1758 —		— 1757 —		— 1756 —		— 1755 —		— 1754 —		— 1753 —		— 1752 —		— 1751 —		— 1750 —		— 1749 —		— 1748 —		— 1747 —		— 1746 —		— 1745 —		— 1744 —		— 1743 —		— 1742 —		— 1741 —		— 1740 —		— 1739 —		— 1738 —		— 1737 —		— 1736 —		— 1735 —		— 1734 —		— 1733 —		— 1732 —		— 1731 —		— 1730 —		— 1729 —		— 1728 —		— 1727 —		— 1726 —		— 1725 —		— 1724 —		— 1723 —		— 1722 —		— 1721 —		— 1720 —		— 1719 —		— 1718 —		— 1717 —		— 1716 —		— 1715 —		— 1714 —		— 1713 —		— 1712 —		— 1711 —		— 1710 —		— 1709 —		— 1708 —		— 1707 —		— 1706 —		— 1705 —		— 1704 —		— 1703 —		— 1702 —		— 1701 —		— 1700 —		— 1699 —		— 1698 —		— 1697 —		— 1696 —		— 1695 —		— 1694 —		— 1693 —		— 1692 —		— 1691 —		— 1690 —		— 1689 —		— 1688 —		— 1687 —		— 1686 —		— 1685 —		— 1684 —		— 1683 —		— 1682 —		— 1681 —		— 1680 —		— 1679 —		— 1678 —		— 1677 —		— 1676 —		— 1675 —		— 1674 —		— 1673 —		— 1672 —		— 1671 —		— 1670 —		— 1669 —		— 1668 —		— 1667 —		— 1666 —		— 1665 —		— 1664 —		— 1663 —		— 1662 —		— 1661 —		— 1660 —		— 1659 —		— 1658 —		— 1657 —		— 1656 —		— 1655 —		— 1654 —		— 1653 —		— 1652 —		— 1651 —		— 1650 —		— 1649 —		— 1648 —		— 1647 —		— 1646 —		— 1645 —		— 1644 —		— 1643 —		— 1642 —		— 1641 —		— 1640 —		— 1639 —		— 1638 —		— 1637 —		— 1636 —		— 1635 —		— 1634 —		— 1633 —		— 1632 —		— 1631 —		— 1630 —		— 1629 —		— 1628 —		— 1627 —		— 1626 —		— 1625 —		— 1624 —		— 1623 —		— 1622 —		— 1621 —		— 1620 —		— 1619 —		— 1618 —		— 1617 —		— 1616 —		— 1615 —		— 1614 —		— 1613 —		— 1612 —		— 1611 —		— 1610 —		— 1609 —		— 1608 —		— 1607 —		— 1606 —		— 1605 —		— 1604 —		— 1603 —		— 1602 —		— 1601 —		— 1600 —		— 1599 —		— 1598 —		— 1597 —		— 1596 —		— 1595 —		— 1594 —		— 1593 —		— 1592 —		— 1591 —		— 1590 —		— 1589 —		— 1588 —		— 1587 —		— 1586 —		— 1585 —		— 1584 —		— 1583 —		— 1582 —		— 1581 —		— 1580 —		— 1579 —		— 1578 —		— 1577 —		— 1576 —		— 1575 —		— 1574 —		— 1573 —		— 1572 —		— 1571 —		— 1570 —		— 1569 —		— 1568 —		— 1567 —		— 1566 —		— 1565 —		— 1564 —		— 1563 —		— 1562 —		— 1561 —		— 1560 —		— 1559 —		— 1558 —		— 1557 —		— 1556 —		— 1555 —		— 1554 —		— 1553 —		— 1552 —		— 1551 —		— 1550 —		— 1549 —		— 1548 —		— 1547 —		— 1546 —		— 1545 —		— 1544 —		— 1543 —		— 1542 —		— 1541 —		— 1540 —		— 1539 —		— 1538 —		— 1537 —		— 1536 —		— 1535 —		— 1534 —		— 1533 —		— 1532 —		— 1531 —		— 1530 —		— 1529 —		— 1528 —		— 1527 —		— 1526 —		— 1525 —		— 1524 —		— 1523 —		— 1522 —		— 1521 —		— 1520 —		— 1519 —		— 1518 —		— 1517 —		— 1516 —		— 1515 —		— 1514 —		— 1513 —		— 1512 —		— 1511 —		— 1510 —		— 1509 —		— 1508 —		— 1507 —		— 1506 —		— 1505 —		— 1504 —		— 1503 —		— 1502 —		— 1501 —		— 1500 —		— 1499 —		— 1498 —		— 1497 —		— 1496 —		— 1495 —		— 1494 —		— 1493 —		— 1492 —		— 1491 —		— 1490 —		— 1489 —		— 1488 —		— 1487 —		— 1486 —		— 1485 —		— 1484 —		— 1483 —		— 1482 —		— 1481 —		— 1480 —		— 1479 —		— 1478 —		— 1477 —		— 1476 —		— 1475 —		— 1474 —		— 1473 —		— 1472 —		— 1471 —		— 1470 —		— 1469 —		— 1468 —		— 1467 —		— 1466 —		— 1465 —		— 1464 —		— 1463 —		— 1462 —		— 1461 —		— 1460 —		— 1459 —		— 1458 —		— 1457 —		— 1456 —		— 1455 —		— 1454 —		— 1453 —		— 1452 —		— 1451 —		— 1450 —		— 1449 —		— 1448 —		— 1447 —		— 1446 —		— 1445 —		— 1444 —		— 1443 —		— 1442 —		— 1441 —		— 1440 —		— 1439 —		— 1438 —		— 1437 —		— 1436 —		— 1435 —		— 1434 —		— 1433 —		— 1432 —		— 1431 —		— 1430 —		— 1429 —		— 1428 —		— 1427 —		— 1426 —		— 1425 —		— 1424 —		— 1423 —		— 1422 —		— 1421 —		— 1420 —		— 1419 —		— 1418 —		— 1417 —		— 1416 —		— 1415 —		— 1414 —		— 1413 —		— 1412 —		— 1411 —		— 1410 —		— 1409 —		— 1408 —		— 1407 —		— 1406 —		— 1405 —		— 1404 —		— 1403 —		— 1402 —		— 1401 —		— 1400 —		— 1399 —		— 1398 —		— 1397 —		— 1396 —		— 1395 —		— 1394 —		— 1393 —		— 1392 —		— 1391 —		— 1390 —		— 1389 —		— 1388 —		— 1387 —		— 1386 —		— 1385 —		— 1384 —		— 1383 —		— 1382 —		— 1381 —		— 1380 —		— 1379 —		— 1378 —		— 1377 —		— 1376 —		— 1375 —		— 1374 —		— 1373 —		— 1372 —		— 1371 —		— 1370 —		— 1369 —		— 1368 —		— 1367 —		— 1366 —		— 1365 —		— 1364 —		— 1363 —		— 1362 —		— 1361 —		— 1360 —		— 1359 —		— 1358 —		— 1357 —		— 1356 —		— 1355 —		— 1354 —		— 1353 —		— 1352 —		— 1351 —		— 1350 —		— 1349 —		— 1348 —		— 1347 —		— 1346 —		— 1345 —		— 1344 —		— 1343 —		— 1342 —		— 1341 —		— 1340 —		— 1339 —		— 1338 —		— 1337 —		— 1336 —		— 1335 —		— 1334 —		— 1333 —		— 1332 —		— 1331 —		— 1330 —		— 1329 —		— 1328 —		— 1327 —		— 1326 —		— 1325 —		— 1324 —		— 1323 —		— 1322 —		— 1321 —		— 1320 —		— 1319 —		— 1318 —		— 1317 —		— 1316 —		— 1315 —		— 1314 —		— 1313 —		— 1312 —		— 1311 —		— 1310 —		— 1309 —		— 1308 —		— 1307 —		— 1306 —		— 1305 —		— 1304 —		— 1303 —		— 1302 —		— 1301 —		— 1300 —		— 1299 —		— 1298 —		— 1297 —		— 1296 —		— 1295 —		— 1294 —		— 1293 —		— 1292 —		— 1291 —		— 1290 —		— 1289 —		— 1288 —		— 1287 —		— 1286 —		— 1285 —		— 1284 —		— 1283 —		— 1282 —		— 1281 —		— 1280 —		— 1279 —		— 1278 —		— 1277 —		— 1276 —		— 1275 —		— 1274 —		— 1273 —		— 1272 —		— 1271 —		— 1270 —		— 1269 —		— 1268 —		— 1267 —		— 1266 —		— 1265 —		— 1264 —		— 1263 —		— 1262 —		— 1261 —		— 1260 —		— 1259 —		— 1258 —		— 1257 —		— 1256 —		— 1255 —		— 1254 —		— 1253 —		— 1252 —		— 1251 —		— 1250 —		— 1249 —		— 1248 —		— 1247 —		— 1246 —		— 1245 —		— 1244 —		— 1243 —		— 1242 —		— 1241 —		— 1240 —		— 1239 —		— 1238 —		— 1237 —		— 1236 —		— 1235 —		— 1234 —		— 1233 —		— 1232 —		— 1231 —		— 1230 —		— 1229 —		— 1228 —		— 1227 —		— 1226 —		— 1225 —		— 1224 —		— 1223 —		— 1222 —		— 1221 —		— 1220 —		— 1219 —		— 1218 —		— 1217 —		— 1216 —		— 1215 —		— 1214 —		— 1213 —		— 1212 —		— 1211 —		— 1210 —		— 1209 —		— 1208 —		— 1207 —		— 1206 —		— 1205 —		— 1204 —		— 1203 —		— 1202 —		— 1201 —		— 1200 —		— 1199 —		— 1198 —		— 1197 —		— 1196 —		— 1195 —		— 1194 —		— 1193 —		— 1192 —		— 1191 —		— 1190 —		— 1189 —		— 1188 —		— 1187 —		— 1186 —		— 1185 —		— 1184 —		— 1183 —		— 1182 —		— 1181 —		— 1180 —		— 1179 —		— 1178 —		— 1177 —		— 1176 —		— 1175 —		— 1174 —		— 1173 —		— 1172 —		— 1171 —		— 1170 —		— 1169 —		— 1168 —		— 1167 —		— 1166 —		— 1165 —		— 1164 —		— 1163 —		— 1162 —		— 1161 —		— 1160 —		— 1159 —		— 1158 —		— 1157 —		— 1156 —		— 1155 —		— 1154 —		— 1153 —		— 1152 —		— 1151 —		— 1150 —		— 1149 —		— 1148 —		— 1147 —		— 1146 —		— 1145 —		— 1144 —		— 1143 —		— 1142 —		— 1141 —		— 1140 —		— 1139 —			
----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	----------	--	--	--

[illegible]

par Jean-Jacques MARTEL.

Les travaux de surface en vue d'enlever le mort terrain d'une épaisseur d'environ 20 pieds qui recouvre les dépôts de la compagnie Texas Gulf Sulphur Co. dans le canton Kidd au nord-ouest de la ville de Timmins en Ontario, sont déjà commencés et vont bon train, avons-nous découvert lors d'un récent voyage dans cette région. C'est très impressionnant du haut des airs de voir la région de cette découverte. Il y a déjà plus d'un mille carré de déblayé, en plein bois, et des tranchées ont été faites en plusieurs endroits jusqu'au roc en prévision d'autres travaux d'enlèvement de la terre qui recouvre le roc au-dessus de cette découverte que l'on désire exploiter en premier lieu à ciel ouvert. On nous a fait part que ces cubes devront être enlevées qu'environ six millions de ver- de la surface et que ce travail coûtera plusieurs millions de dollars. Le contrat pour le nettoyage du terrain a été accordé à la compagnie Mannix Limited de Calgary, Alberta. Au cours de l'été dernier, on a construit, à partir de Timmins, une route carrossable jusqu'au site de la nouvelle mine et il y aura également un embranchement de chemin de fer qui se rendra jusqu'au moulin avant que cette mine ne soit mise en production. Même si ce voyage a été très rapide, il nous a convaincu que Texas Gulf est bien en train de développer une des principales mines de métaux usuels au Canada, sinon la plus grosse non seulement de notre pays mais de tout le continent nord-américain.

Avec le froid qui sévit maintenant dans l'Abitibi, nous avons très peu de nouvelles des différentes propriétés minières en voie de développement dans les cantons Poirier-Joutel-Varennes et de Montgolfier le long de la rivière Harricana de 60 à 80 milles au nord d'Amos. Les dernières nouvelles indiquent cependant que les travaux se poursuivent toujours à Rio Algom. Northern Exploration et Joutel Copper tandis que Equity Exploration continue son programme de sondage au diamant en surface de même que Mining Corporation of Canada (1964) Ltd. Plus au nord, dans le canton Montgolfier, la mine Miro a annoncé officiellement qu'elle reprendra sous peu le programme de sondage arrêté à cause du gel qui empêche de continuer les travaux à ce temps-ci de l'année. Encore dans le canton Montgolfier, la compagnie Louvicourt Goldfields a entrepris également des sondages sur une propriété qu'elle vient de prendre sous option et on nous informe que les résultats du premier trou seraient très encourageants. Quant à la compagnie Miro Mines, elle a déjà complété deux trous et en avait commencé un troisième lorsqu'elle a dû suspendre ses travaux à cause du gel de la rivière Harricana.

Dans la région du Lac Matagami, ces derniers mois, les travaux d'exploration en surface ont surtout été faits aux environs de la Baie Dunlop. Ghislau Mining, pour sa part, a été la principale attraction. On nous apprend de source fiable que les sondages sur Ghislau reprendront le plus tôt possible après que les lacs et rivières seront complètement gelés et ces travaux devraient se continuer tout l'hiver. D'autres compagnies doivent également exécuter des travaux dans la région immédiate et entre-temps, nous avons ap-

Au sujet de l'exploration pour le nickel dans le Nord-Ouest québécois, la compagnie Marbridge Mines vient d'annoncer qu'elle creusera un second puits de production et que de plus elle a acquis un terrain considérable à quelque trois milles au nord-est de la mine qu'elle opère depuis deux ans déjà. Sur ces nouveaux terrains, Marbridge exécute présentement des relevés géographiques.

Durant ce temps, les compagnies Dumont Nickel, Moly Hill et les intérêts Kentish doivent également préparer des travaux d'exploration sur leurs terrains dans le canton Preissac, presque dessous le lac Preissac en

Les Affaires, 30 novembre 1964

Leur meilleure année

Actif combiné de \$32 millions pour les Fonds Collectifs

Les Fonds Collectifs, dont le rapport annuel et les chiffres définitifs viennent de paraître, ont connu la meilleure année de leur histoire. Au 30 septembre 1964, l'actif combiné des trois Fonds "A", "B" et "C" s'élevait à \$32,129,817, soit une augmentation de 61,2% par rapport à l'actif de \$19,932,159, d'il y a un an. Cet actif se répartissait entre les trois Fonds comme suit: Fonds Collectif "A": \$22,724,184; Fonds Collectif "B": \$2,218,537 et Fonds Collectif "C": \$7,187,096.

Il y a eu des augmentations à tous les postes. Le nombre des participants est passé de 14,810 à 19,943. Les unités de participation en circulation ont augmenté de 41,5% pour atteindre le chiffre 4,363,254. La valeur des Plans de sécurité financière, mode d'épargne mensuelle, s'élève à \$36,5 millions, soit une hausse de 38,8%.

Les Fonds ont versé au cours de l'année des dividendes pour

un total de \$741,403., qui combinés avec la plus-value des placements, ont permis de réaliser des rendements effectifs suivants: Fonds "A": 16,6%, Fonds "B": 5,9%, Fonds "C": 21,6%. Des graphiques illustrent la performance individuelle des Fonds depuis le début de leurs opérations respectives. Le Fonds Collectif "A" a donné à date un rendement annuel moyen de 11,2%, le Fonds Collectif "B" un rendement annuel moyen de 8,4% et le Fonds Collectif "C" un rendement annuel moyen de 14,8%.

Dans le message de la compagnie gérante, Les Placements Collectifs Inc., aux participants des Fonds Collectifs, le président du conseil, M. René Paré, et le président et directeur général,

M. Gustave Boulanger, exposent certaines caractéristiques du développement de l'activité économique au Canada au cours des douze dernières années. Ils soulignent le fait que le Canadien moyen a profité des progrès technologiques et de la croissance remarquable de l'économie pour accroître son revenu, ses épargnes, ses temps de loisir et son standard de vie. Dans un tel contexte, les Fonds Collectifs offrent un précieux service: ils lui permettent de jouir pleinement de tous les loisirs modernes sans trop se soucier de ses placements, car l'administration professionnelle, l'efficacité de gestion et la diversité des placements sont des services que les Fonds Collectifs donnent en tout temps.

Le carnet

Place Bonaventure

Le brigadier J.-Guy Gauvreau, président et directeur général de Place Bonaventure Inc., annonce la nomination de M. Jacques E. Hébert au poste de vice-président de la compagnie. M. Hébert qui occupait les fonctions de vice-président, Mise en marché à la Brasserie Dow Limitée possède une vaste expérience dans les domaines de la vente et de promotion des ventes. Présentement en construction en plein cœur de Montréal, Place Bonaventure sera le plus grand centre de commerce au Canada. L'édifice comprendra des salles d'exposition permanentes destinées au commerce en gros, un hôtel, une galerie de boutiques ainsi que d'autres salles pour expositions et congrès. Au coût de \$75 millions Place Bonaventure est un projet de "Les Domaines Concordia Limitée".

Ministère de l'Industrie

M. C.M. Drury, ministre de l'Industrie, a annoncé la nomination de M. D.L. Thompson au poste de directeur général de la Corporation de disposition des biens de la Couronne. M. Thompson était auparavant directeur, Direction de l'aéronautique des ministères de l'Industrie et de la Production de défense, poste auquel le remplace M. A.D. Belyea, qui était précédemment son sous-directeur.

A titre de directeur général de la Corporation de disposition des biens de la Couronne, M. Thompson sera directement responsable de l'activité de la Corporation et fera rapport à son président M. L. Richard.

Société Ford-Canada

La Société Ford-Canada, Limitée, annonce la nomination de monsieur L. R. (Ray) Law au poste de directeur général des ventes, au siège social de la compagnie à Oakville, Ont. Monsieur Law qui est originaire de Montréal, succède à Monsieur William O. Bourke, de Toronto. Ce dernier a été promu administrateur directeur adjoint à la Société Ford-Australie, Limitée, une filiale de Ford-Canada.

Ces deux nominations furent annoncées par M. John D. King, vice-président chargé de la mise en marché, Ford-Canada. M. Law avait occupé depuis un an le poste d'adjoint exécutif de M. Bourke. Auparavant, il avait été directeur régional de la compagnie pour l'Est du Canada. Les bureaux de cette région sont situés au 8600 du boulevard Décarie, à Montréal.

L'Union Canadienne des Etudiants

M. George H. Hees, LL.D., président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, a été nommé président honoraire de l'Union Canadienne des Etudiants. A ce titre, M. Hees agira comme conseiller de l'Union et occupera le poste honorifique le plus élevé au sein de cette organisation.

Mines

Vol. Max Min Fer. Diff Max Min

Accadia	1340	8½	2	7	1	11	4	8
Accia	153	23½	10½	19½	1	19	48	18
Accme	608	18	14½	18	+1½	18		
Advocate	38	666	185	660	+5	700	625	8
Adm	3024	11½	11	11	+5	19	14	9
Ajax	160	9½	9	9½	13		13	9
Akaltcho	281	73	70	72	+3	82	46	40
Alex	107	10	10	10	10	10	10	10
Al Pitch	374	20½	17	19	+1½	29	15½	
Al Rox	30	23	21	21	—	37	16	
Alto	97	410	10	10	—	10	25	10
Alsop	340	138	188	125	+15	349	35	
Alscot	111	18	15	16	—1½	30	12	
Alfred B B	38	17	17	17	—	17	17	17
Amalg Lord	9	17½	15½	17	+1	19	14½	
Amalg Rare	68	10	9	10	+1	12	8	
Amalg	107	10	10	10	—	10	10	10
Amer Educ	330	13	11½	11½	—½	49	4½	
Anchor	50	18	17	18	+1	24	19	
AngamAmf	299	185	160	165	+15	240	93	
AngamAmf	195	160	145	+15	173	114	30	
Ang Und	222	31	28	30		34	20	
Ansil	1992	22½	18	18	—	23	7½	
Ans	27	24	24	24	—12	12	12	
Argosy	45	45	42	45	+5	42	45	
do rts	17	17	17	17	—	17	17	17
Ar	506	12	25½	25½	—	28	104	
Arion	175	10	9½	10	—½	18		
Arno	55	5	4½	4½	—	5		
Arpa	32	75	71	71	—	104	60	
Ascamera	142	23½	17	18½	+1	38	17	
Do wts	8	9	9	9	+1	17½	8	
Atlatl	141	11	11	11	+3	140	89	
Atlas X	9	9	9	9	—	10	6	
Atlin Ruff	890	8	22½	22½	—	13½	6	
Atlin Ruff	890	8	22½	22½	—	13½	6	
Aunor	69	410	395	410	+15	410	350	

HOME OIL COMPANY

La Bourse de Montréal vient d'être avisée que le prix de conversion de l'émission proposée de débentures subordonnées, convertibles, 5 1/2% de la compagnie, a été fixé à \$20 l'action. La formule d'enregistrement n'est pas encore en vigueur aux Etats-Unis et les formalités pour le prospectus de la compagnie au Canada ne sont pas encore entièrement complétées. Les actions des classes A et B continueront à être transigées

fonds mutuels

Service de F.I. Dupont & Co.

Adanac Mutual Funds	3.08	3.37
Affiliated Fund Inc. Com.	9.04	9.78
American Business Shares	4.39	4.75
Amalgamated Financial Fund	2.42	2.64
Andrea Equity	2.89	3.16
All Canadian Com.	6.27	6.87
All Canadian Div.	8.44	9.25
American Growth Fund	10.83	11.84
Beaubrun Corp.	40.35	43.82
Boston Fund Ltd.	10.80	11.80
Bullock Fund Ltd.	15.11	16.56
Canada Growth Fund	6.01	6.57
Canadian Gas & Energy Fund Pfd.	8.68	9.51
Canadian Investment Fund	4.12	4.52
Canadian Trustee Inc. Fund	4.93	5.39
Canafund Co. Ltd.	52.46	55.08
Champion Mutual Fund of Canada	7.20	7.91
Collective Mutual Fund	5.93	6.44
Commonwealth Intl.	10.63	11.65
C.I. Leverage	9.40	10.30
Corporate Investors	5.90	6.45
Diversified Income Shares Ser. 'A'	29.80	—
Diversified Income Shares Ser. 'B'	5.96	6.55
Dividend Shares	3.87	4.24
Dominion Compound Fund	4.42	4.75
Dominion Compound Fund (Non-Res.)	4.27	4.59
Dominion Dividend Fund	3.55	3.82
Dominion Equity Inv. Ltd.	23.20	23.67
Dreyfus Fund Inc.	21.45	23.32
Dynamic Fund	12.28	12.40
European Growth Fund	6.37	6.96
Federated Growth	5.94	6.49
First Oil & Gas	5.50	6.01
Fonds Collectif 'A'	7.33	7.97
Fonds Collectif 'B'	4.47	5.82
Fonds Collectif 'C'	8.16	8.87
Fonds Mutuel Adanac	3.08	3.37
The Frazer Fund Ltd.	10.01	10.07
Group Inc.	4.24	4.63
Growth Oil & Gas	11.62	—
Incorporated Investors	7.91	8.64
Investors Growth	8.41	9.14
Investors Intl. Mutual	5.17	5.62
Investors Mutual of Canada	14.77	16.06
Keystone Custodian S-1	25.80	28.15
Keystone Custodian S-4	5.31	5.80
Keystone Custodian K-2	6.03	6.59
Mass Invest. Trust	17.47	19.09
Mass Invest. Growth Stocks	9.22	10.08
Mutual Bond	8.15	8.54
Mutual Accumulating Fund	4.84	5.29
Mutual B.I.F.	5.84	6.12
Mutual Income Fund	6.37	6.96
North American Fund of Cda. Ltd.	13.78	15.06
One William Street Fund	15.78	—
Pret & Revenue Mutuel	7.19	7.85
Provident Mutual Fund	9.00	6.42
Putnam Growth Fund	9.77	10.68
Radisson R.I.	5.21	5.73
Regent Fund Ltd.	—	—
Research Investing Corp.	14.16	15.47
Savings Investments Mutual of Cda.	7.19	7.85
1962 Exec. Fund of Canada Ltd.	6.73	6.98
Television Electronics	8.19	8.93
Timed Investment Fund	7.15	7.86
United Accum. Fund	8.37	9.15
Wellington Fund Inc.	15.84	17.26
Western Growth Fund Ltd.	5.87	6.42

change

Service de la BCN

Afrique du Sud	1.4975
Allemagne	.2699
Angleterre	2.9975
Argentine	.0073
Australie	2.39
Autriche	.0416
Belgique	.02161
Brésil	.00072
Chili	.3979
Danemark	.1550
Espagne	.018
Etats-Unis	1.07 9/32
France	.2189 5/8
Hollande	.29855
Italie	.001717
Japon	.0029177
Mexique	.086
Norvège	.1500
Nouvelle-Zélande	2.9875
Pérou	.0402
Suède	.208415
Suisse	.2486 3/8
Tchécoslovaquie	.1499
Vénézuéla	.23945

sur le marché précité, sur une base avec droits, jusqu'à avis contraire. D'autre part, la société a aussi fait savoir à la Bourse de Montréal que l'enregistrement de son bilan est entré en vigueur aux Etats-Unis et que le prospectus a été présenté au Canada. Les détenteurs d'actions des classes A et B, immatriculées le 19 novembre 1964, recevront des droits de souscrire à des débentures subordonnées, 5 1/2%, convertibles de la compagnie. Chaque actionnaire recevra un droit pour chaque action de la classe A ou de la classe B et 25 droits seront requis pour acheter \$100 de débentures en fonds canadiens ou de \$93.17 en fonds américains. Les débentures seront convertibles jusqu'au premier décembre 1984 ou si elles sont appelées au rachat, jusqu'au dixième jour avant la date de tout remboursement des débentures appelées au rachat à la dite date, en actions de la classe A, au prix de \$20 l'action. Les droits, expireront le 11 décembre 1964.

BANKENO MINES LIMITED

La compagnie a soumis à la Bourse Canadienne l'état suivant pour ses dossiers. Il y est divulgué ce qui suit:

Un accord avec Consolidated Mining & Smelting Company of Canada Ltd., en date du 8 juin 1964, en vertu duquel Cominco a obtenu le droit exclusif d'entrer en possession, le 1er février 1965, de tous les claims miniers de la compagnie, situés sur la petite île Cornwallis dans l'Archipel de l'Arctique canadien et Cominco s'engage à y faire des travaux d'exploration et de développement préliminaires et d'enregistrer les dits claims additionnels à son gré, si elle juge cela nécessaire et profitable. Cominco s'engage à dépenser \$100,000 pour d'autres travaux d'exploration et de développement;

ce qui prolongera les droits jusqu'au 31 décembre 1966 et si elle dépense \$150,000 additionnels, ils seront prolongés jusqu'au 31 décembre 1968. Enfin, si Cominco y dépense un autre \$250,000 ces droits seront prolongés jusqu'au 31 décembre 1970. Après quoi, Cominco aura le privilège d'incorporer une nouvelle compagnie, ayant un capital de 4,000,000 d'actions ordinaires et autant d'actions privilégiées qu'il sera nécessaire pour mettre la compagnie en production commerciale et Bankeno recevra 1,000,000 d'actions ordinaires et pour \$75,000 d'actions privilégiées dans la nouvelle entreprise.

LES OBLIGATIONS - COURS DE VENDREDI

à finissant le 27 novembre 1964

Renseignements fournis par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

Govt of Canada			O. D.			O. D.			O. D.			O. D.			O. D.										
1	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2	1	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2
2	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2	2	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2
3	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2	3	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2
4	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2	4	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2
5	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2	5	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2
6	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2	6	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2
7	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2	7	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2
8	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2	8	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2
9	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2	9	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2
10	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2	10	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2
11	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2	11	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2
12	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2	12	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2
13	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2	13	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2
14	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2	14	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2
15	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2	15	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2
16	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2	16	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2
17	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2	17	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2
18	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2	18	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2
19	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2	19	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2
20	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2	20	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2
21	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2	21	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2
22	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2	22	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2
23	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2	23	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2
24	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2	24	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2
25	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2	25	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2
26	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2	26	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2
27	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2	27	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2
28	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2	28	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2
29	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2	29	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2
30	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2	30	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2
31	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2	31	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2
32	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2	32	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2
33	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2	33	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2
34	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2	34	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2
35	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2	35	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2
36	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-78 95 1/2	Ontario	5/7-78 98 100	Que Hydro	5/65 99 1/2 100 1/4	BC Elec 'AA'	4/66 81 1/2 83 1/4	Mansey-Ferg	4/76 94 1/2	36	Dec 65	99.85 100.08	Man Hydro	5/7-								

La crise monétaire anglaise pousse à des mesures radicales

Un prêt de \$3 milliards est obtenu afin de sauver la valeur de la livre sterling

Une somme de 3 milliards de dollars sera mise à la disposition de la Banque d'Angleterre pour soutenir la valeur de la livre sterling. Cet accord fut conclu avec les banques centrales d'Autriche, de Belgique, du Canada, de France, d'Allemagne occidentale, d'Italie, du Japon,

des Pays-Bas, de Suède, de Suisse et des États-Unis. La banque des règlements internationaux y participe également.

Ce total, de 3 milliards, comprend un prêt de "l'Export Import Bank" des États-Unis. Ces nouveaux crédits demeurent distincts de ceux tirés au cours des

derniers mois par la Grande-Bretagne sur les banques centrales. Ces crédits arriveront prochainement à maturité. Ces derniers seront remboursés après que l'Angleterre aura achevé son prochain tirage auprès du fonds monétaire.

La livre sterling est sauvée, affirme-t-on avec soulagement dans la cité, après l'annonce de la mise à la disposition de la Grande-Bretagne d'un crédit de trois milliards de dollars.

Cette aide massive, symbole de la solidarité internationale sur le plan monétaire, devrait mettre un terme à la spéculation contre la livre qui, loin de s'at-

tenir malgré les démentis apposés dans les milieux officiels britanniques aux rumeurs de dévaluation, n'a fait que s'accroître ces derniers jours. Il est même probable, pense-t-on, que ces énormes crédits, dont le montant dépasse celui des réserves d'or et de devises de la Banque d'Angleterre, n'auront jamais à être utilisés.

Alliance financière

En effet, cette alliance financière, la plus puissante qui ait été montée dans l'histoire pour défendre une devise, démontre de la manière la plus formelle possible que, d'une part, le gouvernement travailliste n'a pas l'intention de dévaluer et que, d'autre part, les onze principales nations du monde libre, dont les banques centrales participent à cette opération défensive sont tout aussi résolues d'éviter cette dévaluation, aussi vif que soit le mécontentement causé chez elles par la surtaxe douanière britannique.

Or, la spéculation cessant, les moyens dont disposait antérieurement le gouvernement britannique devraient amplement suffire. Le relèvement draconien du taux d'escompte devrait même pouvoir être partiellement effacé dans de brefs délais.

Les fonds ayant fui la Grande-Bretagne ces derniers temps sont en grande partie des fonds de roulement servant au financement d'échanges commerciaux dans le monde entier. Ils devraient être reconstitués rapidement. Peut-être les échéances saisonnières freineront-elles le reflux d'ici la fin de l'année. Mais, en janvier, les fonds devraient recommencer à converger vers Londres. La surtaxe douanière devrait, elle aussi, commencer à soulager à cette époque la balance des comptes britanniques.

Difficultés à court terme

A court terme, les difficultés financières de la Grande-Bretagne paraissent surmontées. Il n'en demeure pas moins qu'une longue pente reste à surmonter. En premier lieu, il lui faudra rétablir l'équilibre de la balance des comptes (dont le déficit est officiellement estimé pour cette année à entre 700 et 800 millions de livres), tout en éliminant le plus rapidement possible la surtaxe douanière. Il lui faudra aussi rembourser le milliard de dollars que le Fonds monétaire international est sur le point de lui prêter pour consolider sa dette à court terme auprès des banques centrales d'Europe et d'Amérique du Nord.

On attendra la fin de l'Expo 67 pour construire le nouveau Palais de Justice de Montréal

Le projet de construction d'un immeuble de trente étages qui abritera l'administration de la justice dans la métropole a été approuvé, en principe, par le conseil des ministres. Cet édifice sera situé dans le quadrilatère formé par les rues Craig, Saint-Gabriel, Notre-Dame et le boulevard St-Laurent.

Le coût de cet immeuble, sans tenir compte des sommes versées pour l'expropriation, sera d'environ \$50 millions.

Le premier ministre, Jean Lesage, a déclaré que la majeure partie des dépenses se feront au cours des exercices financiers 1966-67 et plus particulièrement 1967-68.

Les deux principales raisons pour une telle répartition des dépenses sont: financièrement le gouvernement est appelé à faire de gros investissements en vue de l'Exposition 1967, et économiquement, si le gouvernement entreprenait avant 1967 la construction de cet immeuble, il risquerait de créer une

demande trop forte de main-d'œuvre et de matériaux qui nuirait à la réalisation de l'Exposition.

D'ailleurs, le gouvernement absorbera la main-d'œuvre libérée par l'Exposition en 1967.

Il est quasi assuré que la main-d'œuvre dans la région de la métropole ne connaîtra pas le chômage d'ici la tenue de l'Exposition universelle de Montréal, en 1967. Bien plus, les répercussions économiques, industrielles et touristiques se feront sentir dans tout le secteur sud de la province, notamment dans la vallée du Richelieu et le district des Cantons de l'Est.

En effet, selon les économistes, cette Expo 67 constituera un apport fantastique de \$2,500,000,000. dans notre économie nationale et, à eux seuls, les chantiers nécessaires pour la construction de pavillons étrangers et ceux des entreprises industrielles et commerciales, exigeront une mise de capitaux de plus de \$400 millions.

Vice-Présidents Corgemines



LUCIEN MASSE



C. ANTOINE GEOFFRION

Corgemines Limitée annonce la nomination de deux vice-présidents, MM. C. Antoine Geoffrion et Lucien Massé.

M. C. Antoine Geoffrion, C.R., L.L., associé de Geoffrion et Prud'homme, avocats et procureurs, est également membre du conseil d'administration de The Royal Trust Company, Abitibi Power & Paper Company Limited, Canada Steamship Lines, Les Distilleries Melchers Limitée, Viau Limitée et de nombreuses autres entreprises.

M. Lucien Massé, C.A., LL.D., conseil, Massé, Vien & Compagnie, comptables agréés, est également président de La Société Gazifère de Hull Inc., vice-président de La Banque Provinciale du Canada, membre du conseil d'administration du Trust Général du Canada, d'Alfred Lambert Limitée, de L'Industrielle, Compagnie d'Assurance sur la Vie et de nombreuses autres entreprises.



FORANO

LIMITÉE

Dessinateurs - Fondateurs - Mécaniciens

Fabricants de Machines de Qualité depuis 1873

PAUL M. FORAND
Président et Gérant Général

L. P. HEBERT
Gérant Général des Ventes

BUREAU-CHEF ET ATELIERS, PLESSISVILLE, QUE.



Expédiez...n'importe quoi...n'importe où...dans les CONTENANTS BATHURST

VOTRE ARGENT
VOUS RAPPORTE JUSQU'À

5 1/2

POUR CENT D'INTÉRÊT
avec les
CERTIFICATS
DE PLACEMENTS
GARANTIS
de la

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE
41 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, V.I. 5-3291

Un verre
de fine liqueur
complètement
agréablement
le repas...

Benedictine

*lui donne un
cachet de perfection*

La Grande Liqueur
fabriquée à Fécamp
(France) depuis plus de
400 ans.

Si vous préférez
une liqueur plus
sèche exigez

B et B
BENEDICTINE BRANDY

un mélange de Bénédictine
et de cognac dont
le goût sec et la finesse
vous enchanteront.



il faudra encore des années avant de tous les marquer!

On nous demande souvent pourquoi nos wagons à marchandises ne portent pas tous le nouveau symbole CN.

La réponse demande un simple calcul.

Au rythme de 7,000 wagons que nous marquons chaque année (si on réussit à tous les mettre en «pacage»), il nous faudra compter une autre décennie avant de finir notre travail.

Desservir l'industrie canadienne dans les 10 provinces—

un réseau de 25,000 milles de voies ferrées—

exige un grand nombre de wagons à marchandises.

Aussi, ces wagons qui doivent accommoder toutes les formes et les grandeurs de marchandises, prennent toutes sortes de formes:

wagons plats, wagons à trois étages, wagons à charbon, wagons bâchés, wagons à bestiaux, etc.,

tous avec une identification particulière.

Ne perdez pas patience, nous finirons la tâche.

Ce qui importe, avec ou sans nouveau symbole,

c'est que les 103,000 wagons servent efficacement notre clientèle.

Ils sont guidés par Téléx et téléscripteurs, triés dans des gares électroniques des plus perfectionnées du monde et sont constamment en état de servir.

Remettez vos expéditions sur la bonne voie...
la voie du CN.

Le moyen d'expédition rapide le plus économique.

CN—moyen pratique et rapide d'expédition

Vous avez des problèmes de distribution?

Consultez le représentant des ventes marchandises du CN.

Il vous assurera l'aide de nombreux techniciens spécialisés qui étudieront en détail vos besoins et trouveront la façon la plus économique d'y répondre.



moyen pratique et rapide d'expédition